

Malgré l'orage,
ahurissant spectacle
de Joe Cocker

- cahier E



Gâteau aux
amandes et
aux noix

- cahier D



Le grand
spectacle des
Perséides

- cahier B



LOTTO
649 5 28 29 32 43 45 20
1 17 21 31 39 41 24
SELECT

La météo

Aujourd'hui: Ciel variable
Minimum 17° Maximum 26°
Demain: Ensoleillé
DETAILS PAGE A2

La Presse Dimanche

MARC COSSETTE OPTICIENS D'ORDONNANCES
2 8 8 - 4 2 2 1

MONTREAL, DIMANCHE 7 AOÛT 1988

104^e ANNÉE N° 284

68 PAGES, 7 CAHIERS

A domicile et Abitibi-Temiscamingue: 55 cents
Exterieur de la ville de Québec (Region est): 65 cents
Îles de La Madeleine: 90 cents

50¢

Bonjour!

La personnalité
de la semaine



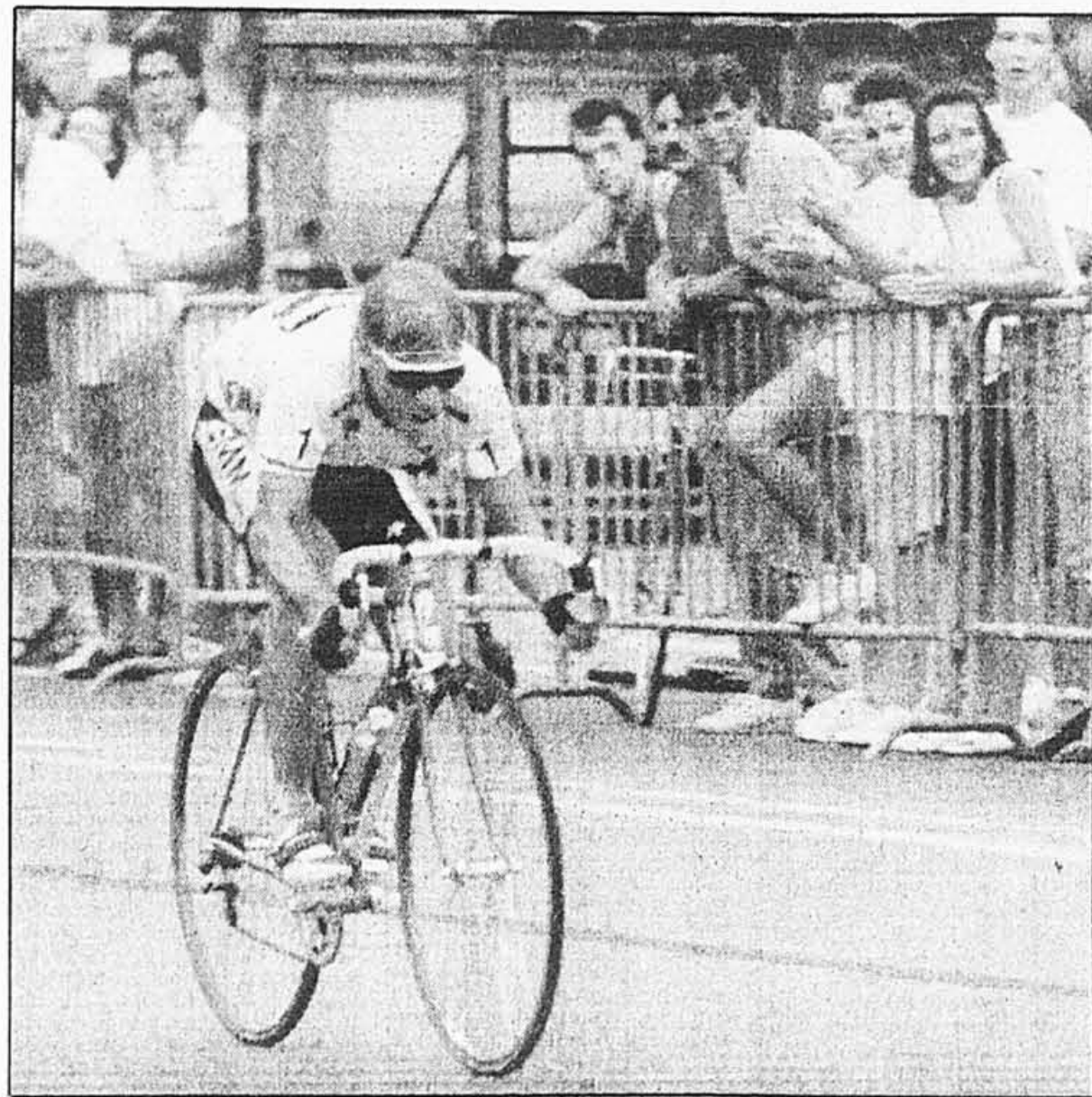
B3 Alexandre
Lesiège

Sports



Sommaire

Annonces classées.....	E 6 à E 8
Arts et spectacles	
informations.....	E 1
cine-horaire.....	E 4
Bridg.....	B 5
Décès.....	F 4
Editorial.....	B 2
Etes-vous observateur?	B 5
Feuilleton.....	E 7
Horoscope.....	E 8
Le monde.....	A 6
Mots croisés.....	C 2
Où faire aujourd'hui.....	A 8
Rendez-vous 92.....	B 6



Bauer a répondu au défi qu'on lui avait imposé en le qualifiant de grand favori.

Steve Bauer vainqueur

Le premier Grand prix cycliste connaît un vif succès

FRANÇOIS BÉLIVEAU

Le Canadien Steve Bauer, celui qui avait attiré l'attention de tout le monde cycliste en s'illustrant au dernier Tour de France, y gagnant plusieurs étapes et terminant au quatrième rang, s'est à nouveau mis en évidence hier quand il a remporté les honneurs du premier Grand Prix cycliste des Amériques, présenté autour et sur le Mont-Royal.

Celui qui a le plus largement contribué à soutenir le projet de cette dure épreuve depuis quelques jours en se prêtant à de multiples entrevues à la radio, à la télévision et pour les journaux, aura donc également répondu au défi qu'on lui avait imposé en le qualifiant de grand favori face à des dizaines de coureurs internationaux. A l'image du regretté Gilles Villeneuve, qui avait triomphé au premier Grand Prix Automobile du Canada à l'Île Notre-Dame, Bauer a réussi avec succès à dominer «son» Grand Prix.

Plus de 25 000 personnes, selon un relevé très conservateur de la police de la Communauté Urbaine de Montréal, ont assisté à cette longue et épuisante course disputée dans la canicule. A cause de la chaleur et de l'humidité, plus de la moitié des 90 coureurs internationaux qui ont pris le départ à 11h15 hier matin ont abandonné en cours de route. Seulement quarante d'entre eux ont franchi le fil d'arrivée.

C'est l'Italien de 27 ans Massimo Ghirotto, originaire de Padova, qui s'est classé deuxième après avoir longuement roulé en compagnie de Bauer et du Français Gilles Delion. Ce dernier, un coureur amateur, s'est surpris lui-même d'avoir pu tenir ainsi le coup au milieu des professionnels. Il a tout de même mérité une bourse de \$4 000 alors que Bauer empochait \$10 000 et Ghirotto \$7 000.

Au total, en incluant les sprints et les bonus d'équipes amateurs, les meilleurs se sont partagés \$50 000.

VOIR BAUER EN A 2

L'Irak accepte un cessez-le-feu avant le début des négociations

d'après AFP, Reuter, UPI, AP
MANAMA

En se déclarant prêt à accepter un cessez-le-feu avant des négociations directes avec l'Irak, Bagdad a fait hier une concession considérable, susceptible de débloquent une situation qui, sur le plan diplomatique, n'évoluait pas, les deux belligérants campant jusqu'alors résolument sur leurs positions.

C'est le président irakien Saddam Hussein en personne qui a déclaré, à la radio-télévision irakienne, que l'Irak était disposé à accepter ce cessez-le-feu à condition que l'Iran annonce «clairement, franchement et officiellement» son acceptation d'établir des négociations directes tout de

suite après l'instauration de la trêve.

Le président Saddam Hussein a assorti cette concession d'une autre condition: que l'Irak «recouvre tout de suite après le cessez-le-feu ses droits de navigation dans le Chatt al Arab (confluent du Tigre et de l'Euphrate) et dans le Golfe». Il a ajouté que si Téhéran acceptait les négociations directes, Bagdad acceptait en retour un déploiement de forces de désengagement de l'ONU entre les deux armées pour aboutir à leur retour de part et d'autre des frontières internationales. Conformément, a-t-il précisé, à ce qui a été décidé par la Commission technique des Nations Unies.

Quant aux négociations directes, elles doivent permettre, toujours selon le président irakien, de mettre en place le processus

d'application de la résolution 598 des Nations Unies. Celle-ci prévoit également le retour des prisonniers de guerre dans leur pays. Le chef de l'Etat irakien a aussi affirmé que sa décision avait été prise après consultation des pays arabes «frères», des Nations Unies et des instances dirigeantes irakiennes.

Le président Saddam Hussein a voulu donner à son intervention le plus de solennité possible. Ainsi, l'agence officielle irakienne INA a précisé que le chef de l'Etat s'était adressé à la fois «au peuple irakien, à la nation arabe et au monde». «Nous tendons la main de l'amitié aux peuples d'Iran malgré ce que notre peuple a subi après leur agression et leur volonté affichée de poursuivre la guerre», a-t-il déclaré.

La nouvelle position irakienne

est intervenue 19 jours après l'acceptation par l'Iran de la résolution 598 des Nations Unies. Après cette acceptation, Bagdad avait fait preuve d'intransigeance, exigeant l'ouverture de négociations directes avant l'entrée en vigueur du cessez-le-feu de crainte que Téhéran ne se dérobe après avoir obtenu une trêve. Bagdad jugeait alors que ses derniers succès militaires avaient affaibli son adversaire et que celui-ci pouvait utiliser cette trêve pour reprendre son souffle.

L'Iran affirmait de son côté vouloir sincèrement négocier la paix mais pas avant l'arrêt des hostilités, expliquant que cette exigence de négociations directes s'écartait de la résolution 598.

La nouvelle donne irakienne

VOIR IRAK EN A 2

Le père Poirier inquiet pour ses collaborateurs

Son expulsion d'Haïti a été plutôt bruyante

LILIANNE LACROIX

«Je n'en reviens pas de parler d'Haïti au passé. J'ai toujours l'impression que je vais me réveiller d'un cauchemar.»

Dans la maison des Clercs de Saint-Viateur, sur la rue Saint-Laurent, le père canadien René Poirier se remettait tranquillement hier de son aventure haïtienne des dernières 24 heures.

Expulsé d'Haïti sans argent, sans bagage, sans avertissement et... sans explication, il songeait avec inquiétude à ceux qu'il laissait derrière, à ce prêtre qui lui servait d'aide, à ces deux novices haïtiens et surtout à toute cette population de sa paroisse de Saint-François d'Assise du Grand Goave qu'il aurait voulu continuer à servir, quelque 50 000 âmes réparties dans le village, «un des plus pauvres d'Haïti», dit-il, et dans les montagnes environnantes.

«J'aimerais y être ce soir, dit-il maintenant d'une voix chevrotante. Jamais je n'aurais quitté de mon plein gré. J'aime tellement ce pays. J'ai le coeur brisé.» Le père Poirier aura passé quatre années en Haïti, dont les deux dernières comme curé au Grand Goave.

Quelques heures après, c'est avec humour qu'il peut raconter son histoire: «Je pense que j'ai effectué une sortie plutôt bruyante», lance-t-il en souriant avant d'entreprendre son récit par le menu.

«J'étais dans mon presbytère quand six militaires se sont présentés vers 16h30 hier (vendredi). Ils m'ont alors dit que les plus hautes autorités du pays avaient décrété que je devais les suivre. Quand j'ai demandé de voir un mandat, on a refusé. C'est de force qu'ils m'ont finalement sorti du presbytère pendant que la population, alertée par l'arrivée des militaires, avait déjà en-

VOIR POIRIER EN A 2



Le père Poirier narre son aventure avec humour.



La révolte palestinienne

La filière américaine



JOONED KHAN

envoyé spécial

La Presse à Jérusalem

«Nous sommes plongeurs de restaurant ou chauffeurs de taxi. Nous payons nos impôts et nous versons \$4 milliards par an à Israël. Mais quand nous venons ici visiter nos proches, Israël nous traite pire que des chiens, nous humilie et nous confisque notre argent. Nous exigeons d'Israël le même respect qu'il réserve aux autres Américains.»

La remarque, formulée sans colère mais avec fermeté, tombe comme une massue dans la salle du théâtre Al-Hakawati, à Jérusalem-Est, où une centaine d'Américains d'origine palestinienne sont réunis ce matin pour lancer une branche locale de l'American-Arab Anti-Discrimination Committee (ADC).

Penché derrière ses lunettes claires, Philip Wilcox, le consul des Etats-Unis dans la partie arabe de la ville, est visiblement mal à l'aise. «Nous sommes contre toute discrimination, nous ne reconnaissons qu'une seule classe de ci-

VOIR FILIERE EN A 2

NOUVELLES
FRONTIÈRES

EUROPE 88

VOL ALLER-RETOUR À PARTIR DE
PARIS 398\$

AUTRES DESTINATIONS: LONDRES NANTES TOULOUSE NICE **398\$**

PARIS ALLER-SIMPLE **200\$**

VOLS DIRECTS

Permis du Québec

LAVAL
2287 LE CORBUSIER
682-9393

MONTREAL
800 EST DE
MAISONNEUVE
288-4900

Un ferry chavire au Bihar: plus de 300 personnes périssent

d'après AFP, AP et Reuter

Plusieurs centaines de personnes ont péri noyées dans le naufrage d'un ferry qui a chaviré hier dans les eaux très agitées du Gange, gonflé par les pluies de la mousson.

Selon des agences de presse locales, entre 300 et 400 personnes ont perdu la vie dans la catastrophe, survenue dans

l'État le plus pauvre du pays, le Bihar, dans le nord-est de l'Inde.

Trente-huit corps ont pu être repêchés et entre une cinquantaine et une centaine de passagers (le nombre varie selon la source) ont réussi à regagner la rive sains et saufs.

La catastrophe s'est produite devant le « ghat » de Manihari, un lieu de dévotion religieuse au bord du fleuve, non loin de la ville la plus sacrée du Bihar,

Deoghar, qui accueille des milliers de pèlerins chaque jour.

La plupart des victimes du naufrage sont des pèlerins qui se rendaient à la ville sainte où ils devaient faire leurs dévotions dans un temple voué au culte de la déesse Siva, l'une des trois divinités de la suprême trinité hindoue, à l'occasion du principal mois de pèlerinages.

Le transport fluvial sur le Gange et ses affluents est actif, et l'Inde compte au total 1 700 km de voies navigables.

Les bateaux du Gange sont pour la plupart très vétustes et certains, datant d'avant la Seconde Guerre mondiale, sont encore munis de roues à aube.

« Le ferry se trouve encore sous l'eau. Les autorités nous ont dit craindre que 400 personnes aient perdu la vie dans l'accident, et que plusieurs d'entre elles soient coincées dans l'épave », a dit un journaliste local joint par téléphone à Patna, capitale du Bihar, environ six

heures après la catastrophe.

Le journaliste, qui n'a pas voulu être identifié, a déclaré avoir vu la liste des passagers, qui comptait selon lui 555 noms. Le chef de la police de Patna a pour sa part affirmé qu'il n'y avait que 300 passagers à bord du ferry.

« Il y a très peu de chances de retrouver encore d'autres survivants, a dit le journaliste indien; la rivière est très haute et le courant est très fort. »

SUITE DE LA UNE

FILIÈRE

La filière américaine

toyens américains et nous sommes pour la réunification des familles», récite-t-il nerveusement avant de se rasseoir.

L'émergence de l'identité communautaire doublée d'un activisme politique croissant chez les millions d'Américains d'origine arabe sont des variables imprévues qui sont venues s'injecter dans le dossier du Proche-Orient en cette année électorale aux États-Unis - et cela inquiète bien des sionistes.

Cet activisme, lié au lancement des Universitaires arabo-américains (AAUG) dans les années 1970, et à celui de l'ADC, créé en 1980 à l'initiative de l'ancien sénateur Jim Abourezk, du Dakota du Sud, connaît une poussée fulgurante grâce à l'ascendant du pasteur Jesse Jackson au sein de la campagne démocrate.

Avant la période des questions dans la salle d'Al-Hakawati, Faris Bouhafa, Newyorkais d'origine tunisienne venu à l'ADC par le biais de l'industrie du disque, a fourni un rapide bilan, depuis l'affaire du groupe rock The Cure jusqu'à la récente décision de Trans-Technology, installé en Pennsylvanie, de ne plus vendre de grenades lacrymogènes à Israël.

« La chanson Killing an Arab, de The Cure, inspirée de l'Etranger de Camus, n'était pas anti-arabe à l'origine, explique Faris, mais elle fut exploitée aux États-Unis pour inciter à la haine contre les Arabes: le groupe accéda à notre requête et se dissocia publiquement d'une telle exploitation, et l'artiste Robert Smith donna même des concerts-bénéfice pour aider les orphelins palestiniens ».

Calme d'ordinaire, Faris Bouhafa a parlé avec colère ce matin: la veille, il s'est trouvé coincé à l'intérieur de l'hôpital Al-Itihad, à Napouse, par des soldats israéliens venus à la chasse aux cadavres. « Je pensais tout savoir sur ce qui se passe ici, mais la réalité est encore plus horrible, a-t-il dit. Des militaires entrent pas effraction dans un hôpital et pointent leurs mitraillettes contre la tempe de chirurgiens en pleine opération... »

En attendant, après avoir enregistré 61 cas d'Américains d'origine arabe refoulés par Israël à l'aéroport Ben-Gourion, l'ADC prenait le taureau par les cornes et renversait la tendance. Ces



La révolte palestinienne

jours-ci, des affiches rappellent dans le métro de Washington qu'au chapitre des violations des droits de l'Homme, Israël est dans le même peloton que l'URSS et l'Afrique du Sud, et que les États-Unis donnent à Israël \$10 millions par jour pour opprimer, mutiler et tuer des civils palestiniens sans défense.

Une photo de l'affiche a paru dans le Jerusalem Post, qui a aussi donné la parole à un rabbin pour qu'il lance l'alarme contre « la montée du lobby arabe aux États-Unis ». Maariv, influent quotidien hébreu, a souligné pour sa part la campagne menée par l'ADC pour que soit jugé l'assassin d'Alex Odeh.

Celui-ci, Américain de souche palestinienne, responsable de l'ADC à Los Angeles et père de deux enfants, fut tué par une bombe en ouvrant son bureau, le 11 octobre 1985, le même jour où Leon Klinghoffer, juif américain, fut assassiné sur le paquebot Achille Lauro, détourné par un groupe de Palestiniens dirigé par Abou Abbas, dont l'administration Reagan a mis la tête à prix. Le cerveau de l'attentat contre Odeh habiterait pour sa part une colonie juive en Cisjordanie occupée.

Jonathan Kuttub, avocat palestinien et citoyen américain, s'est aussi adressé au groupe. « Nous sommes pris entre deux univers, a-t-il dit. En Amérique, nous avons été habitués à l'état de droit, mais ici, sous l'occupation israélienne, c'est le régime militaire, où on ne respecte ni la vie ni la propriété ni les libertés ».

C'est dans ce contexte que le consul Wilcox a pris la parole, pour évoquer « le défi » qui consiste à « régler cet ancien conflit entre deux peuples habitant la même terre ». « Le statu quo est intenable », a-t-il dit, citant George Shultz, et « la paix doit permet-

tre au peuple palestinien de réaliser ses droits politiques légitimes ».

« Si vous avez des problèmes, venez me voir », a-t-il lancé en conclusion.

L'étalage des problèmes avait déjà commencé quand le journaliste Daoud Kuttub, inaugurant la réunion, donna lecture des cas suivants: une jeune Américaine d'origine palestinienne, Terry Ahwal, a été forcée de se déshabiller au pont Allenby pour se soumettre à une fouille corporelle et tous ses effets personnels ont été radiographiés; M. Dakhallah, un autre Américain, venu marier sa fille, s'est vu confisquer \$19 000 par les Israéliens qui lui ont dit qu'il pouvait seulement importer \$1 000; les oliviers de Sildan Saed ont été arrachés sur sa propriété de Bétunia; et Akram Bakir, encore un Américain, a été sauvagement battu par des soldats. « Il faut que ça change », a affirmé Daoud.

« Nous sommes en contact avec les autorités israéliennes et nous continuerons de redoubler d'efforts pour que ces mauvais traitements cessent », a répondu le consul, avant d'annoncer que de pressantes obligations l'appelaient ailleurs, mais que ses deux nouvelles adjointes s'attarderaient pour mieux faire connaissance avec la communauté.

Depuis une semaine, le consul Wilcox vient de se retrouver avec un problème encore plus grave: un Américain de 67 ans, Ribhi Barakat Qayd, cardiaque, expirait le samedi 30 juillet devant sa porte, au moment où des soldats israéliens casqués et armés l'obligeaient, lui et son petit-fils de 14 ans, à effacer des slogans palestiniens peints sur le mur de la mosquée de Beitine, en face de sa maison, près de Ramallah.

Ribhi Qayd vécut à Milwaukee, où il fut épicié. Il venait de prendre sa retraite à Beitine, où il était très respecté. Selon sa fille et sa bru, les soldats jetèrent son passeport américain et refusèrent de lui laisser prendre ses médicaments; quand il tomba, terrassé, ils refusèrent d'appeler une ambulance et ne se retirèrent qu'avec l'attroupement d'une foule de voisins.

Pratique rare sous l'intifadah, Ribhi Qayd ne fut inhumé que lundi dernier, après l'arrivée de ses deux fils, eux aussi Américains, établis à Columbus, dans l'Ohio. En partageant lundi soir dernier la traditionnelle goutte de café amer de la veillée mortuaire avec les parents, voisins et amis, les deux fils songeaient vivement à interpellier le consul Wilcox sur la mort de leur père, qu'ils considéraient comme « un autre martyr de l'intifadah ».

POIRIER

Le père Poirier inquiet pour ses collaborateurs

cerclé le presbytère et se pressait à la porte en gémissant et en criant mon nom... »

Sans lui permettre de ramasser ses effets, ni même son passeport, on a alors conduit l'ecclésiastique de 53 ans, bien encadré de « macoutes » à la prison de Port-au-Prince, à quelque 52 km de là.

« On ne m'a pas permis d'appeler ni l'ambassade, ni mon évêque, ni mes supérieurs... »

Après un court séjour à la prison, il reprenait encore la route, sous bonne garde, cette fois pour l'aéroport.

Comme à son départ de la paroisse, son expulsion ne devait toutefois pas passer inaperçue.

« Dès mon arrivée à l'aéroport, je me suis adressé à la foule entière: « Vous croyez qu'il y a une démocratie dans ce pays. J'y suis venu travailler, travailler pour les pauvres, et on me chasse... Voilà ce qui en est... »

Puis, devant les militaires abasourdis, il entonnait un cantique haïtien: « Je n'ai pas une belle voix, mais elle résonne, lance-t-il. Même quand on a fait sortir les gens de l'aéroport pour qu'ils ne soient pas exposés à mon discours, ils pouvaient m'entendre de la route. Il faut dire que les aéroports haïtiens n'ont pas de porte! »

Pour le faire monter dans l'avion, les militaires n'ont guère eu la tâche facile non plus: « J'ai d'abord baissé le sol haïtien puis j'ai résisté de toutes mes forces en me tenant aux montants de l'escalier... »

En souriant, il lance: « Je suis assez fier de ma résistance. Je ne suis pas un athlète, loin de là, mais je suis habitué à franchir les mornes (les montagnes). »

Finalement, les militaires ont choisi la méthode forte et ont expédié rudement le prêtre d'origine ontarienne au beau milieu de l'allée où il est aller s'affaler de tout son long. Là encore, il a repris ses discours.

Après quelques minutes, il a fi-

nalement admis l'inévitable. Il quittait Haïti. Mais où allait-il? Il ne savait pas encore. Ce sont les passagers qui l'ont finalement informé que l'avion avait pour destination New York.

Sympathiques à sa cause et devant son visible dénuement, les passagers ont même organisé une quête qui lui a permis, à son arrivée à New York, de payer un taxi, des repas, et quelques appels téléphoniques à Montréal.

Vers 11h hier matin, il atterrissait finalement à Montréal.

Pourquoi l'a-t-on chassé? C'est dans le discours du prêtre qu'on retrouve peut-être les raisons qui ont poussé le gouvernement à le choisir comme exemple: « On est là pour évangéliser, donner des sacrements, mais aussi pour avoir le courage qui dépasse la charité: dénoncer et démasquer l'injustice... »

Puis, tranquillement, par souci d'équité, il précise: « Je ne crois pas que toute l'armée soit macoutée, loin de là. Mais ceux qui veulent la démocratie n'osent pas parler. Vous n'avez pas idée de ce qu'est la peur. Jamais avant d'aller là-bas, je n'aurais pu imaginer que la peur puisse atterrir et immobiliser complètement un pays... »

Puis, il avouait: « Je n'ai pas de nouvelles de mes collaborateurs. Ça m'inquiète un peu. Ils peuvent maintenant être menacés, tracassés... »

Le père Poirier ne cache d'ailleurs pas sa conviction que son expulsion est la première d'une longue série. « Ça ne fait que commencer... »

Son supérieur, le frère Jean-Louis Bourdon, présentement en vacances estivales au Québec, ne lui donnait pas tout à fait tort: « C'est possible, dit celui qui prévoit retourner en Haïti le 29 août. Si René a pu être expulsé, nous pouvons tous l'être et moi au premier chef. S'ils le désirent, ils n'auront pas à chercher longtemps. Ils auront beau jeu pour trouver ma signature sur un document ou une pétition quelconque. Nombreux sont les Clercs qui ont dit et fait des choses beaucoup plus compromettantes que René... Il y a quelques mois, le gouvernement nous a d'ailleurs servi un message clair en nous rappelant « qu'un article de la constitution précise que tout étranger qui s'immisce dans la politique interne s'impose à l'expulsion ». En Haïti, on n'a même pas droit de dire que personne ne s'occupe des pauvres... »

Une dizaine des 21 Clercs de Saint-Viateur missionnaires en Haïti sont présentement au Québec, mais prévoient retourner là-bas. Quand à ceux qui sont toujours dans le pays, la communauté a demandé à l'ambassade canadienne de veiller à leur sécurité.

Dans un communiqué provenant du ministère des Affaires extérieures à Ottawa, le gouvernement canadien s'est dit « profondément choqué et mécontent de la façon cavalière dont le père Poirier a été déporté », et a affirmé son intention de faire part aux autorités concernées de ce mécontentement.

L'expulsion du Père Poirier suivait de peu la visite du chef militaire d'Haïti, le général Henri Namphy, à Grand Goave.

Quand on lui demande d'analyser son départ, le Clerc chassé dit simplement: « Le général craint trois choses: l'Église catholique, la constitution qu'avait acceptée 99 p.cent de la population et qu'il a simplement balayée du revers de la main, et les Américains. Je pense que j'étais tout simplement un étranger qui osait dire ce qu'il voyait et que la communauté applaudissait... »

BAUER

Steve Bauer vainqueur

Les connaisseurs prévoyaient que l'épreuve, dans des conditions normales, allait se courir en quatre heures et quarante minutes, à une moyenne de 41 kilomètres à l'heure, mais c'est 32 minutes plus tard, soit après cinq heures, douze minutes et 20 secondes d'efforts que Bauer a fait sa rentrée, sous les acclamations de la foule.

Les nombreuses montées et descentes, combinées à la chaleur, ont « ralenti » les cyclistes et la moyenne horaire du vainqueur a été réduite à 36,88 kilomètres. Par contre, dans certaines descentes, on évaluait à plus de 90 km/h la vitesse du champion.

Aucun incident grave n'est venu perturber le Grand Prix qui, grâce à son succès d'organisation, se répétera les prochaines années dans le cadre de la future Coupe du Monde cycliste, une série de douze épreuves internationales visant à classer les meilleurs coureurs du monde.

Les organisateurs québécois, on le sait, voulaient faire la preuve de la rentabilité et de la viabilité d'un tel événement afin de convaincre les autorités du Tour de France d'accorder à Montréal au moins une étape de leur prestigieuse compétition en 1992.

Selon le président de la Fédération internationale de cyclisme professionnel, le Hollandais Hein Verbruggen, les spectateurs ont été « incroyablement disciplinés » et il n'a rendu le crédit aux organisateurs et à la Ville de Montréal dont le service de sécurité s'est montré vigilant.

« Il y avait un petit problème, a-t-il dit. Il faisait trop chaud. Mais ça, on n'y pouvait rien. La course a été très dure, et on pouvait le constater dans les échappées, les coureurs ne pouvaient que difficilement revenir sur les fuyards. Par contre, il n'y a rien à changer sur le tracé du parcours. Il est fort bien comme ça. Quant à la réponse du public, elle m'a semblé formidable. Les gens ont obéi aux consignes de sécurité comme rarement on voit ça en Europe... »

L'équipe de Serge Arseneault a réussi son pari. L'organisateur des dix premières éditions du Marathon International de Montréal avait déjà fait la preuve de son efficacité et c'est sans aucun doute à cause de ses succès antérieurs qu'il a réussi à ajouter un événement d'envergure de plus au programme sportif de Montréal.

Les entraîneurs et les coureurs avaient prédit que ce Grand Prix serait exténuant, même abrutissant. Pour preuve, de grands coureurs réputés tels Jean-François Bernard, de l'équipe française Toshiba-Professionnelle et Alex Stieda, le Canadien qui court pour l'équipe américaine 7-Eleven, ont été parmi les nombreux athlètes à abandonner. L'un des meilleurs québécois, Gervais Rioux, s'est lui aussi retiré dans le premier tiers de cette épreuve de 200 kilomètres tenue sur une boucle de 16,5 km.

C'est quand même l'équipe de Bernard, Toshiba-Professionnelle, qui a le mieux performé avec les quatrième, cinquième, septième, treizième et 35e places pour Martial Gayant, les frères Yvon et Marc Madlot, Dominique Arnould et Luc Leblanc. L'équipe de Bauer, la Weinmann-La Suisse, a pour sa part récolté les première, neuvième (Gérard Zadroblek), onzième (Michael Wilson), 32e (Niki Ruttimann) et 38e (Mauro Gianetti) places.

Par contre, l'équipe de Massimo Ghirotto qui s'est classée deuxième, la Carrera-Professionnelle, a été décimée, tout comme la 7-Eleven. Un seul coureur de chacune de ces formations a réussi à compléter le parcours. Pour le team américain, Doug Shapiro s'est classé sixième.

Bauer a roulé une centaine de kilomètres en compagnie de onze compagnons d'une première échappée, après les trois premiers tours de l'épreuve qui en comptait douze. Et c'est vers le dixième tour qu'il a réussi une autre percée en compagnie de Ghirotto et de l'amateur Delion. A ce moment-là le peloton de tête s'était quelque peu effiloché, ne comptant plus que huit coureurs. Le Français Martial Gayant avait plusieurs fois « animé » la course, mais au moins deux fois, il a été épuisé par des arrêts pour remettre son dérailleur en place. Les efforts déployés pour revenir sur les meneurs l'ont finalement trop hypothéqué.

Quand Bauer a lancé son ultime attaque, à douze kilomètres de la fin, Ghirotto et Delion n'ont plus été capables de maintenir le rythme accéléré que leur imposait le favori canadien.

Si Bauer était attendu parmi les premiers, aucun des deux coureurs qui l'ont suivi au fil d'arrivées, deux minutes et douze secondes plus tard, n'était cité parmi les favoris. Ghirotto était fatigué avant même la course par son long voyage depuis l'Italie qui avait duré près de deux jours au lieu de dix heures (les vélos de son équipe, embarqués à Milan, avaient été égarés et les Italiens sont demeurés une journée à Zurich pour tenter de les récupérer, arrivant à Mirabel vendredi au lieu de jeudi comme prévu), et le jeune Gilles Delion s'est retrouvé pour la première fois de sa carrière parmi les meneurs d'une épreuve professionnelle.

« Je manquais de confiance au milieu de ces athlètes reconnus et je m'attendais, même si j'ai une réputation de grimpeur, d'être largué à tout moment », a-t-il révélé, avant de monter sur le podium.

Ghirotto et Delion avaient aussi comme désavantage de courir sans l'appui de coéquipiers, comme ce fut le cas pour Bauer.

Enfin, notons que parmi les 40 finalistes, six autres Canadiens, tous amateurs, ont complété l'épreuve, soit Yvan Waddell, de Québec, qui a terminé troisième chez les amateurs et 12e au classe-

ment général, Chris Koberstein (16e), David Spears (26e), Brian Walton (31e), Michel Belcourt (35e) et Kevin Wharton (40e).

IRAK

L'Irak accepte un cessez-le-feu avant le début des négociations

intervient au lendemain d'une proposition des Cinq Grands (États-Unis, URSS, Chine, Grande-Bretagne, France) d'offrir à Bagdad et Téhéran des garanties pour l'application de la résolution 598. Selon des sources diplomatiques, ces « garanties » des cinq membres permanents prendraient la forme d'un instrument de droit international, comme un traité ou un protocole.

Le secrétaire général de l'Organisation des Nations-Unies, Javier Pérez de Cuellar, a qualifié, hier, de « très important pas en avant » l'acceptation par l'Irak d'un cessez-le-feu avant l'ouverture de négociations directes avec l'Iran.

Il a déclaré à son arrivée au siège de l'ONU, en fin d'après-midi, qu'il espérait pouvoir annoncer au début de la semaine prochaine « le jour J », date du cessez-le-feu, mais aussi du début de l'application de la résolution 598, qui prévoit notamment l'ouverture de négociations entre les deux belligérants.

Le secrétaire général a ajouté qu'il allait immédiatement recevoir l'ambassadeur d'Irak aux Nations-Unies, M. Ismat Kittani, puis le ministre iranien des Affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati. M. Pérez de Cuellar a annoncé que le ministre irakien des Affaires étrangères, M. Tarek Aziz, est reparti pour Bagdad à la demande de son gouvernement, après lui avoir fait part de la décision du président Saddam Hussein.

Le secrétaire général a précisé qu'il n'avait encore « rien vu d'écrit » de la part des Irakiens et qu'il avait besoin de clarifications de l'ambassadeur Kittani. M. Tarek Aziz « reviendra à New York aussitôt que je pourrai faire démarrer des négociations directes », a-t-il ajouté. « J'ai besoin de clarifications des deux côtés pour voir quelle est leur réaction, mais je considère la décision irakienne comme un très important pas en avant ».

Comme un journaliste lui demandait si le principal différend entre les deux belligérants avait été aplani, il a répondu: « C'est l'impression que j'ai, mais j'ai besoin d'être en contact avec les Irakiens pour obtenir des clarifications ».

Par ailleurs, l'Iran a affirmé, hier, par la voix de sa radio officielle qu'il acceptait des négociations directes avec l'Irak après l'établissement d'un cessez-le-feu, mais seulement dans le cadre de la résolution 598 de l'ONU. Téhéran réagissait ainsi promptement à la déclaration le même jour du président irakien Saddam Hussein demandant un engagement formel de l'Iran pour des négociations directes après un cessez-le-feu.

Selon Radio-Téhéran, l'Iran ne fait que « réitérer » sa position antérieure. La radio n'a pas fait état du message du président irakien et de sa demande d'engagement « clair, franc et formel » de l'Iran pour des négociations directes après le cessez-le-feu. Citant « des informations de l'agence irakienne », la radio a indiqué que Bagdad « vient de supprimer les préconditions » qu'il mettait pour le cessez-le-feu.

Selon la radio, la République islamique n'a pas modifié sa position qui consiste à « accepter des négociations directes » mais seulement « dans le cadre de l'application de la résolution 598 de l'ONU » et « après l'établissement du cessez-le-feu », ce « au moment où cela sera nécessaire ».

L'Iran avait insisté, depuis son acceptation le 18 juillet dernier de la résolution 598, pour que les négociations aient lieu dans le cadre de cette résolution et refusait toute négociation directe avec Bagdad tant que les hostilités se poursuivraient sur le front. Mais officiellement Téhéran n'avait jamais refusé le principe de négociations directes après l'établissement d'un cessez-le-feu.

La délégation iranienne à l'ONU avait exigé, avant toute négociation directe, la réalisation de trois points de la résolution: l'établissement du cessez-le-feu, le retour aux frontières internationales et l'échange de prisonniers de guerre.

Le « préalable » de négociations directes, posé jusqu'à présent par Bagdad, avait été interprété vendredi par le président iranien Ali Khamenei comme une volonté de l'Irak de poursuivre ses « menaces militaires » contre l'Iran. Il avait accusé l'Irak de « manipuler » la résolution et affirmé que « l'Iran ne céderait pas à la force ».

Aucun grand gagnant au Lotto 6/49

Presse Canadienne TORONTO

Les numéros tirés hier au Lotto 6/49 sont: 5, 28, 29, 32, 43 et 45. Le numéro complémentaire est le 20. Le gros lot de \$4037 315 n'a pas été gagné.

Dans la catégorie 5/6 plus, il y a eu quatre billets gagnants de \$213 756,40 chacun.

Le tirage fait 281 gagnants de \$2326,80 dans la catégorie 5/6.

Dans la catégorie 4/6, on compte 15998 lots de \$78,60.

Vol de 480 000 condoms dans un dépôt à Rio

Un stock de 480 000 préservatifs, baptisés « chemisettes de Venus » au Brésil, a été volé, hier, par trois malfaiteurs armés à Rio dans un dépôt de la fondation du bien-être familial (BEMFAM), à-t-on appris de bonne source.

Le gardien du dépôt a été ligoté par les trois hommes survenus à l'arme à la main dans les locaux,

d'où ils sont repartis à bord d'une fourgonnette avec les caisses de préservatifs, d'une valeur d'environ \$20 000.

Ces « chemisettes de Venus » font partie du matériel distribué par la BEMFAM dans les « favelas » (bidonvilles) dans le cadre d'une campagne pour le contrôle de la natalité.

LA MÉTÉO

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	14	29	Ensoleillé
Outaouais	17	26	Variable
Laurentides	17	26	Variable
Cantons de l'Est	18	23	Variable
Mauricie	18	23	Variable
Québec	18	23	Variable
Lac-Saint-Jean	15	25	Département
Rimouski	17	23	Nua. avr.
Gaspésie	16	21	Nua. avr.
Baie-Comau	16	20	Variable
Sept-Îles	16	20	Variable

États-Unis	Min.	Max.	Min.	Max.	
Boston	24	33	N.-Orléans	23	31
Buffalo	24	32	Pittsburgh	21	32
Chicago	14	31	S. Francisco	14	22
Miami	28	31	Washington	23	33
New York	24	33	Dallas	24	39

les capitales	Min.	Max.	Min.	Max.	
Amsterdam	14	23	Madrid	17	35
Athènes	24	39	Moscou	13	22
Acapulco	24	33	Mexico	14	27
Berlin			Oslo	10	24
Bruelles	15	28	Paris	15	26
Buenos Aires	6	19	Rome	21	31
Copenhague	12	19	Séoul	23	34
Genève	10	23	Stockholm	14	18
Hong Kong	26	31	Tokyo	25	31
Le Caire	23	37	Trinidad	23	30
Lisbonne	20	29	Vienne	16	25
Londres	15	25			

La Quotidienne

Tirage d'hier
a trois chiffres 247
a quatre chiffres 3456



31-7-01

Dimanche le 7 août 1988

Couple trouvé sans vie dans le lit conjugal à Sainte-Rosalie

SUZANNE COLPRON

En entrant dans la maison des Shaïnk, à Sainte-Rosalie, hier soir, les agents de l'escouade tactique de la Sûreté du Québec (SQ) ont trouvé les corps de deux personnes abattues d'une balle à la tête et étendues dans le lit conjugal de la chambre à coucher.

Tout indique que l'homme, Florian Shaïnk, 47 ans, a tué sa femme, Hugucte, 42 ans, avant de s'enlever la vie d'un coup de carabine de chasse à la tête.

Selon l'agent Robert Poëti, porte-parole de la SQ à Montréal, M. Shaïnk avait téléphoné à sa bru vers 9 h 30 pour lui dire que sa femme était morte. Il ne lui aurait toutefois pas avoué l'avoir tuée.

Dans les minutes suivantes, le fils de M. Shaïnk s'est rendu à la maison de ses parents pour voir ce qui se passait. Après avoir klaxonné à quatre ou cinq reprises devant l'entrée, il est reparti sans oser descendre de voiture et il a prévenu la police de Saint-Hyacinthe.

Les agents ont aussitôt établi un périmètre de sécurité autour de la maison et ont fait appel à l'escouade tactique de la SQ pour entreprendre des pourparlers avec le forcené qu'on croyait toujours vivant.

Les policiers ont tenté de rentrer en contact avec M. Shaïnk et son épouse pendant plusieurs heures, mais n'ont obtenu aucune réponse de leur part. Ils ont essayé de les joindre au téléphone puis à l'aide d'un porte-voix, avant de se résoudre à entrer dans la maison, vers 19 h 45.

Un hélicoptère de la SQ a par ailleurs survolé le bungalow situé sur le cinquième rang, à Sainte-Rosalie, près de Saint-Hyacinthe, pour prendre des photos aériennes. Et un camion blindé a été envoyé sur les lieux afin de permettre aux policiers de s'approcher sans danger.

Quand les agents de l'escouade tactique se sont enfin décidés à pénétrer dans la maison, après avoir utilisé tous les moyens qu'ils avaient en leur possession, ils ont trouvé les deux corps allongés dans le lit de la chambre à coucher.

Tout porte à croire que le couple était mort à leur arrivée, puisque aucun coup de feu n'a été entendu. Des voisins ont toutefois rapporté à la police avoir cru entendre une détonation, vers 9 h 30, mais n'ont pu l'affirmer avec certitude.

Les deux corps ont été transportés en fin de soirée au Laboratoire de médecine légale de Montréal, pour fins d'autopsie.

On ignore pour l'instant le motif et les circonstances de ce drame qui a toutes les apparences d'un drame conjugal. Tout ce qu'on sait, c'est que Mme Shaïnk est rentrée chez elle vers 8 h 30. Elle travaillait de nuit à l'hôpital de Saint-Hyacinthe, a dit la police.

Scrabble: Duguet reste en tête

Presse canadienne QUÉBEC

La quatrième journée de compétition des XVII^e Championnats du monde de scrabble francophone a été marquée, hier, par la victoire des Français Michel Duguet et Paul Levart en championnat par paires.

A l'issue de cette journée, le champion du monde en titre, Michel Duguet, occupe confortablement la première place de ces compétitions qui prennent fin, aujourd'hui, au Centre municipal des congrès.

Duguet affiche un score parfait de 3 458 points. Aujourd'hui, dès son premier coup, à la cinquième partie individuelle, il battra son propre record du nombre de parties en championnat, sans point perdu.

Le Québécois Mario Buteau se classe jusqu'ici vingt-septième au championnat individuel, soit un gain de sept places. Hier, il a terminé douzième à la partie individuelle, avec un pointage de 740, sur une possibilité de 751 points.

Plus tôt, lors de la dernière partie en paires, lui et son coéquipier, Pierre Nguyen, se sont fait raver la quatrième place, au cumulatif, en enregistrant un zéro avec le mot «résout». Les deux compétiteurs ont opté pour «résoud», ce qui leur a coûté 18 points en moins et un classement final à la septième position, avec 3 371 points.

Les champions en paires, Michel Duguet et Paul Levart, montrent un score cumulatif de 3 396, sur une possibilité de 3 392 points.

Au classement individuel, le Français Didier Clerc (maintenant résident du Québec et pour lequel il pourra compétitionner lors des prochains championnats) a pris le deuxième rang, avec 3 436 points, suivi par un autre Français, Jean-Louis Pallavicini (3 420 points). Le Québécois qui s'est le mieux classé jusqu'ici est François Bédard, de Montréal, au vingt-et-unième rang avec 3 550 points.

La fatigue se lisait, hier, chez la centaine de compétiteurs, au terme des deux parties de journée, d'une durée chacune de près de deux heures et demie. Il semble d'ores et déjà que Michel Duguet se dirige vers un autre championnat.

Quant au Québécois Mario Buteau, gagnant du dernier championnat provincial, en avril dernier, il s'est dit déçu de sa vingt-septième position. «Je ne suis pas vraiment satisfait de ma performance; c'est premier, que je voulais finir ou au dans les dix premiers», a-t-il déclaré, peu après sa dernière partie.

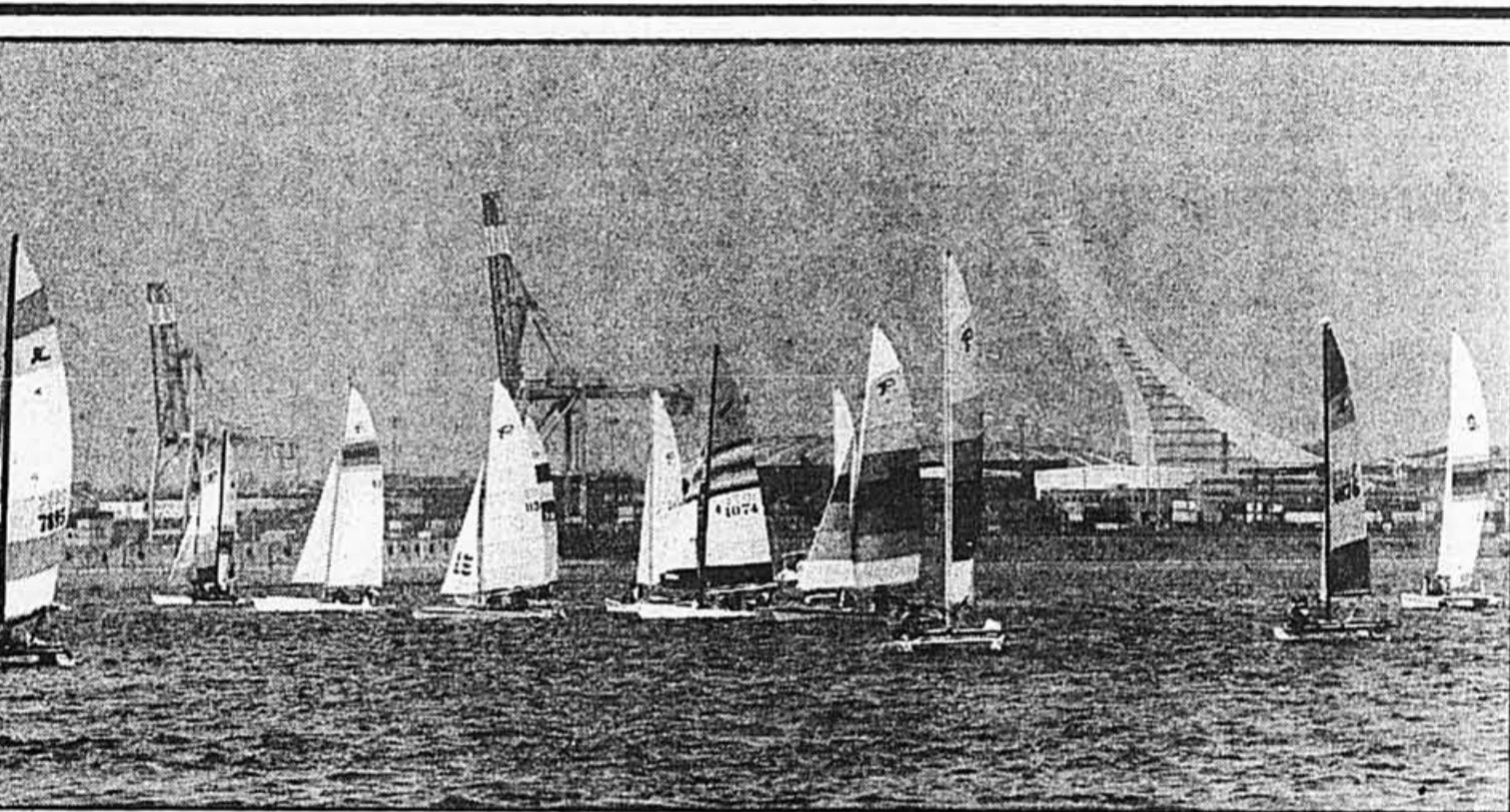
Mario Buteau explique ses déboires par un léger manque de concentration et un doute sur le mot «grincer», plus tôt dans la compétition, qui lui a particulièrement nuï.

«Je vais essayer de prendre une bonne nuit de sommeil», a-t-il ajouté, en prévision de la finale d'aujourd'hui.

Pour ce qui est de participer aux prochains championnats mondiaux, l'an prochain, à Namur, Belgique, le compétiteur québécois demeure très indécis: «Après huit ans, j'ai plus le goût de me retirer». Mais, s'est empressé d'ajouter Mario Buteau, il y a l'attrait d'un nouveau défi: apprendre les 6 000 nouveaux mots de la refonte du Larousse de 1989 en prévision des futures compétitions.

YVES BOISVERT

Le jeune Alexandre Lesiège, de Longueuil, a subi la défaite hier contre le Danois Antonsen, lors de la onzième et dernière ronde du championnat mondial cadet, à Timisoara, en Roumanie. Alexandre termine tout de même le tournoi avec la respectable fiche de 6½ en 11, la cinquième meilleure du tournoi. Il termine cependant en dixième place, puisque plusieurs joueurs se partagent les scores de 7½ et de 7.



Richard Hatfield et Michel Ménard n'avaient qu'une idée, hier, sur le fleuve: gagner l'épreuve de voile. PHOTOS LUC SIMON PERRAULT, La Presse

«À quoi bon participer à une course si ce n'est pas pour gagner?»

SUZANNE COLPRON

En mettant le cap sur Sorel, hier matin, le barreur Richard Hatfield n'avait qu'une idée en tête: remporter coûte que coûte l'épreuve de voile du Challenge Québec Yachting.

Une épreuve de 50 kilomètres sur le fleuve Saint-Laurent, réservée uniquement aux catamarans de sport de 14 à 21 pieds et organisée pour la troisième année consécutive.

«Si on ne veut pas arriver les premiers, à quoi bon participer à une course!» a-t-il lancé, en savourant la bière de la victoire, quelques minutes après avoir accosté à la marina de Sorel avec son équipier Michel Ménard.

Leur catamaran, un Prindle de 19 pieds, a franchi l'étape en trois heures, 25 minutes et 33 secondes. Il a devancé de 23 secondes le duo Mario Leblanc-René Soumis, monté à bord d'un Prindle de 18 pieds.

«On a eu le vent de notre côté, a dit Richard. Sans vent, on aurait pu mettre dix heures à franchir la distance entre l'île Charron et Sorel.»

En gagnant de vitesse sur les 60 autres catamarans qui prenaient part à la course, Richard et Michel ont raflé la Coupe Longueuil, accordée au premier équipage à compléter l'épreuve en temps réel.

Mais le véritable enjeu de la compétition, le trophée «Challenge Québec Yachting», lui, est allé au duo Leblanc-Soumis, cette même équipe qui est arrivée en deuxième place au fil d'arrivée.

Car si le temps réel est une chose, le temps compensé en est

une autre. Les vrais gagnants ne sont pas nécessairement ceux qui complètent le parcours dans un temps record. Mais ceux qui le font en tenant compte de leurs handicaps par rapport aux autres participants.

La longueur et la voilure du catamaran, par exemple, peuvent jouer en faveur de certains concurrents et en désavantager d'autres.

C'est pourquoi la Fédération de voile du Québec, qui supervise l'événement inscrit à son calendrier, réévalue les résultats à la fin de la course, pour déterminer qui a fait la meilleure performance en prenant en considération les capacités du bateau.

Après correction, l'équipe de Richard Hatfield et de Michel Ménard s'est retrouvée en 21^e position, avec sa coupe Longueuil... Une dégringolade de 20 places.

Quant aux autres concurrents, qui sont arrivés progressivement à Sorel, ils ont eu droit à un certificat de participation et à un souper donné à l'église Notre-Dame-de-Fatima, à Longueuil.

Une récompense somme toute satisfaisante pour la majorité des compétiteurs, qui ne visaient pas la victoire.

«J'aurais préféré arriver dans les dix premiers, mais le fleuve, c'est un défi intéressant», a dit André Germain, en sortant son catamaran de l'eau.

De son côté, l'organisateur de la compétition, Normand Gravel, s'est dit très content du déroulement de la course, organisée dans le cadre du Festival des voiles de Longueuil, qui se termine aujourd'hui.



Une soixantaine de catamarans ont pris part à la course du Challenge Québec Yachting entre l'île Charron et Sorel.

EN BREF

Cadavre découvert

Le cadre d'un homme porté disparu a été découvert vers midi vendredi dans les eaux du canal Lachine. Le cadavre, qui ne portait aucune trace de violence, serait celui d'un homme âgé de 82 ans, de la rue Hamilton, à Ville-Émard. Sa disparition avait été signalée jeudi par sa nièce. L'homme semble avoir longé le canal, mais les policiers ignorent s'il a perdu pied et est tombé dans les eaux ou s'il s'agit d'un suicide. Selon la famille, toutefois, le vieillard n'affichait

aucun comportement dépressif. Il n'a pas non plus laissé de note indiquant qu'il pourrait s'agir d'un suicide.

Allô, allô

Quelques bris de câble sont encore venus occuper passablement les cadres-réparateurs de Bell Canada hier. A Brossard, deux actes de sabotage ont été rapportés vers 14 h hier. A Saint-Alexandre, près d'Iberville, trois câbles coupés à la hache ont privé de 300 à 400 personnes de service interurbain. Enfin, à Saint-Mathias, près de

Chambly, trois autres câbles sectionnés à la hache ont privé de service quelque 100 abonnés de ce milieu rural. On devait progressivement rétablir le service hier et l'ensemble des réparations devait normalement être terminé pour minuit.

Encore des pannes

Hier en début de soirée, plusieurs abonnés d'Hydro-Québec n'avaient toujours pas de courant depuis quelque 24 heures. Le secteur le plus affecté semblait l'ouest de l'île, du boule-

vard Décarie jusqu'à Sainte-Anne-de-Bellevue où l'on notait plusieurs «poches de noirceur». Le sud de l'île semble avoir été complètement épargné tandis que certaines pannes un peu plus isolées affectaient encore l'est et le nord. La moitié des 10 000 abonnés qui souffraient toujours d'une perte d'électricité à la suite de l'orage de vendredi, avaient vu le courant rétabli en début de journée tandis que l'autre moitié devait encore attendre son mal en patience. Des abonnés de la Rive-Sud ont eux aussi été affectés.

Meunerie incendiée en Beauce

Presse canadienne SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE

Un incendie attribuable à la foudre a causé pour quelque \$200 000 de dommages, vendredi soir, à une meunerie propriété d'Uni-Coop, de Saint-Joseph-de-Beauce. L'intervention rapide des pompiers de l'endroit aura tout de même permis de sauver le vaste bâtiment. La mouleuse à toutefois été rendue inutilisable par l'eau et la fumée.

Les pompiers de la localité ont d'abord été appelés à proximité de la meunerie, vers 21 h 15, alors que la foudre avait frappé les transformateurs situés à une quinzaine de mètres de la bâtisse.

«Le choc électrique a été tel que l'un des transformateurs a été complètement transpercé. Une équipe de pompiers est demeurée sur place en attendant l'arrivée d'Hydro-Québec», a expliqué, hier, le directeur du Service des incendies de Saint-Joseph-de-Beauce, Georges Gagné.

Vers 22 h 30, l'un des pompiers a alors senti une odeur de feu. On a aussitôt procédé à une inspection autour du bâtiment et l'on s'est aperçu que le feu ravageait l'arrière de la meunerie, à l'endroit où est située la chambre électrique.

Les pompiers ont sonné l'alerte générale qui a amené sur les lieux 25 pompiers de Saint-Joseph-de-Beauce et de Vallée-Jonction qui ont maîtrisé l'élément destructeur une heure et demie plus tard. Les pompiers n'ont toutefois regagné leur caserne qu'à 4 h 30, hier matin.

Selon toute vraisemblance, un fort retour de courant des transformateurs frappés par la foudre à la boîte électrique est à l'origine de l'incendie. «L'entrée électrique n'a pu résister à cette surcharge inouïe: de gros conduits en métal de quatre pouces de diamètre se sont volatilisés sous la chaleur, sur une longueur d'un mètre», a précisé le chef Gagné.

Danse folklorique à TdH

Le site d'Expo 67 a de nouveau vibré à la culture internationale hier dans le cadre de la manifestation «Mille visages de Terre des Hommes».

Pour l'occasion, 17 groupes folkloriques représentant autant de pays, se sont succédés sur la scène du théâtre des Lilas, puis du pavillon du Québec quand la pluie s'est mise à tomber. Des danseurs de l'Espagne, des Philippines, de la Pologne, de la Chine, du Portugal, du Québec ont donné le goût de leur pays aux spectateurs venus dans les îles pour le week-end.

«Par la magie du folklore et des arts visuels, nous avons voulu faire revivre ce qu'était Terre des Hommes. C'est un retour au passé», expliquait l'un des responsables de l'organisation.

Du chant, un spectacle son et lumières, les performances des amateurs publics, les oeuvres d'artistes-peintres et de dessinateurs participant à un concours, il y en avait un peu pour tous les goûts.

La manifestation se poursuit aujourd'hui de 12 h à 17 h. La population est d'ailleurs invitée à venir clôturer l'événement cet après-midi à compter de 16 h sur la plaine des jeux de l'île Notre-Dame, à l'occasion d'un immense barbecue.

Alexandre Lesiège termine dixième au tournoi d'échecs de Timisoara

YVES BOISVERT

Comme prévu, le Soviétique Alexei Sivrov, 16 ans, termine en première position, avec un score de 10 en 11. Il n'a subi aucune défaite, mais a annulé deux fois. L'Américain Ilya Gurevich, 15 ans, termine en deuxième place avec un score de 8½. Suivent trois joueurs avec 7½ et quatre avec 7.

«Il aurait pu aller chercher la victoire, mais son adversaire a très bien joué», dit commentateur Jean Hébert, son entraîneur, joint à Timisoara. «C'était une partie assez positionnelle, assez fermée. Alexandre est plus à l'aise dans les parties ou-

vertes. Il a un excellent sens de l'attaque. Ceci dit, sa performance est exceptionnelle», a poursuivi Hébert, qui espérait avant le tournoi que son protégé termine entre les quizième et dixième positions.

Alexandre, qu'on n'a pas hésité cette semaine à comparer aux plus grands joueurs à pareil âge, n'était pas mécontent non plus, hier. Il s'était fixé un objectif plus élevé que celui de son entraîneur, même s'il était conscient qu'une victoire contre Antonsen lui aurait donné la troisième place. «Je voulais arriver dans les dix premiers. Je suis content.»

Selon Hébert, une des principales qualités d'Alexandre est précisément qu'il accepte très bien la défaite. «Il a une très bonne attitude face au jeu», commente Robert Finta, de la Fédération québécoise des échecs, qui voit évoluer Alexandre depuis quelques années. «Je crois qu'il a beaucoup d'avenir, qu'il ira très loin, parce qu'il est très équilibré.»

Les amateurs d'échecs montréalais sont gâtés par les temps qui courent. Le succès de Lesiège en Roumanie, s'ajoute aux performances de Kevin Spraggett,

qui est parmi les huit finalistes pour rencontrer le champion du monde, Gari Kasparov. «Ça ne pourra qu'aider la popularité des échecs au Québec», raconte Robert Finta. D'autant plus que le match quart de finale, que Spraggett jouera contre le Soviétique Artur Youssouпов, aura lieu à Montréal.

Alexandre, qui sera de retour au pays mardi, jouera son prochain tournoi en septembre, au championnat ouvert de Montréal, où il aura l'occasion de se mesurer aux meilleurs joueurs québécois.

Les Canadiens favorisent l'exportation d'eau aux USA mais avec des réserves

Presse Canadienne
TORONTO

■ La plupart des Canadiens seraient en faveur de l'exportation d'eau potable aux États-Unis, pourvu que cette pratique soit sévèrement réglementée, indique un sondage publié hier.

Cinquante-sept pour cent des répondants à un sondage Angus Reid effectué pour le compte du Toronto Star et de Southern News pensent que l'exportation d'eau «devrait être permise, mais seulement en présence d'un règlementation gouvernementale sévère».

Toutefois, 51 pour cent des répondants préféreraient que

l'exportation d'eau soit interdite.

Seulement 7 pour cent croient que l'eau canadienne devrait pouvoir être exportée aux États-Unis «sans restriction aucune».

Le sondage, basé sur un échantillon de 1 501 adultes, a été effectué entre le 20 et le 25 juillet, avant que le ministre fédéral du Commerce, John Crosbie, annonce son projet de loi pour limiter les exportations d'eau.

Les résultats sont considérés exacts à 2,5 pour cent près, 19 fois sur 20.

Les résultats d'Angus Reid divergent de ceux obtenus lors d'un sondage similaire effectué par Gallup, le mois dernier, se-

lon lequel 69 pour cent des répondants s'opposaient aux «exportations illimitées d'eau potable» dans le cadre d'un accord de libre-échange canado-américain.

Vingt pour cent avaient déclaré approuver l'inclusion de l'eau potable dans l'entente.

Les libéraux et les néo-démocrates prétendent que l'accord permettrait aux Américains d'importer du Canada d'importantes quantités d'eau.

Le gouvernement conservateur a nié l'existence de ce risque, mais a amendé quand même, la semaine dernière, la loi sur le libre-échange, en permettant seulement l'exportation d'eau en citerne ou embouteillée.

Un troisième ambassadeur est approché par le PC pour se porter candidat

Canadian Press
LONDRES

■ David MacDonald, l'ambassadeur du Canada en Éthiopie, se donne encore une à deux semaines avant de décider s'il briguera ou non l'investiture conservatrice dans la circonscription torontoise de Rosedale.

«J'ai subi pas mal de pressions pour reprendre la vie politique», a confié hier cet ancien ministre fédéral.

«Je devrai certainement prendre une décision rapidement. Mais il faut y réfléchir très sérieusement», a-t-il ajouté.

M. MacDonald, 51 ans, affirme que la décision est d'autant plus difficile qu'il n'avait aucunement envisagé de redescendre dans l'arène politique, jusqu'à ce que les responsables du Parti conservateur le lui aient demandé.

La date de l'assemblée d'investiture dans cette circonscription, actuellement sans député, n'a pas encore été fixée.

Plus tôt dans la journée, M. MacDonald, de passage à Londres avant de rentrer au Canada pour des vacances, a tenu une conférence de presse au cours de laquelle il a estimé que la situation en Éthiopie est en voie de s'améliorer, après la sécheresse dévastatrice de l'automne et de l'hiver derniers.

L'Éthiopie n'en est pas moins confrontée à de sérieux problèmes alimentaires et militaires, a-t-il noté.

M. MacDonald est le troisième diplomate canadien à annoncer, depuis le début de l'année, qu'il revient ou envisage de revenir à la politique.

Ainsi, Lucien Bouchard a quitté son poste d'ambassadeur du Canada à Paris pour accéder aux fonctions de secrétaire d'État, tandis que Roy McMurtry, qui a officiellement annoncé sa démission du poste de Haut commissaire du Canada en Grande-Bretagne, subit de fortes pressions en vue des prochaines élections fédérales.



M. David MacDonald



M. Roy McMurtry

M. McMurtry a refusé de «fermer la porte» à cette idée et a promis qu'il ferait au moins campagne pour les conservateurs aux prochaines élections, qui devraient avoir lieu cet automne ou au printemps prochain.

Le siège de Rosedale est vacant depuis que M. David Crombie a laissé son poste de ministre au Multiculturalisme pour présider la Commission royale d'enquête

sur l'utilisation des terres fédérales dans le secteur riverain de Toronto.

M. MacDonald, pasteur de l'Église unie qui a occupé les fonctions de secrétaire d'État et de ministre des Communications durant le bref intermède conservateur de Joe Clark, a dit avoir vécu et travaillé à plusieurs reprises dans cette circonscription chaudement disputée.

Un déserteur soviétique au Canada n'aura pas à passer en cour martiale

Presse Canadienne
MOSCOU

■ Le procureur d'une cour martiale soviétique a abandonné toutes les procédures criminelles amorcées contre un ancien soldat qui avait déserté l'armée au moment où ses troupes se trouvaient en Afghanistan et qui a décidé, le mois dernier, de rentrer chez lui en provenance du Canada.

Nikolai Golovin, âgé de 25 ans, est rentré en Union soviétique, le

19 juillet dernier. Il vivait au Canada depuis deux ans.

Il a pris cette décision après que les autorités soviétiques eurent annoncé l'amnistie générale pour tous les déserteurs ou pour tous ceux qui furent faits prisonniers durant la guerre d'Afghanistan, a annoncé l'agence de presse Tass.

À Kitchener, Ontario, Golovin travaillait comme employé à temps partiel dans une entreprise de transformation de viande.

Après être rentré dans son

pays, Golovin aurait fait savoir, selon l'agence de nouvelles soviétique, à ses camarades déserteurs vivant au Canada qu'ils n'ont rien à craindre en représailles s'ils retournent en URSS.

Selon les informations connues, Golovin était le sujet d'une enquête de la part des autorités militaires pour avoir présumément volé une mitraillette et l'avoir vendue à un Afghan lorsqu'il a décidé de désertir son unité militaire en juin 1982.

Il fut ensuite capturé par des belles fondamentalistes afghans.

Plusieurs tremblements de terre secouent l'Asie du sud

Agence France presse

■ De violents tremblements de terre ont été enregistrés, hier, dans plusieurs régions de l'Asie, en Inde, à la frontière indo-birmane, au Bangladesh, au Pakistan et en Asie centrale soviétique. Les premiers bilans font état de cinq blessés en Inde et de huit blessés au Bangladesh.

Les premières informations en provenance des autres régions touchées ne précisent pas si les tremblements de terre avaient fait de victimes ou causé des dégâts.

Le séisme le plus violent, de magnitude 7,3 sur l'échelle ouverte de Richter, s'est produit, hier, à la frontière indo-birmane à 6 h 07, heure locale (20 h 37 HAE). Il a été enregistré par les

sismologues de Golden (Colorado), aux États-Unis.

Le Nord-Ouest du Pakistan a été touché, hier, par un tremblement de terre de magnitude 6 sur l'échelle de Richter et qui a duré une trentaine de secondes environ, a indiqué le Centre météorologique pakistanais. Aucune victime n'a été signalée.

Ce séisme s'est produit à 14 h 05 (5 h 05 HAE) et a touché les villes de Chitral, Peshawar, Abbottabad et Dera Ismail Khan, a indiqué le département sismologique du Centre météorologique de Peshawar (150 km à l'ouest d'Islamabad), ajoutant que l'épicentre avait été situé à 300 km au nord de Peshawar.

Selon l'agence officielle de presse pakistanaise APP, Islamabad et Rawalpindi ont été touchés par le séisme qui a également été ressenti à Lahore, 280 km au sud des deux villes.

Par ailleurs, treize personnes ont été blessées, hier, à la suite de séismes dans le nord-est de l'Inde et au Bangladesh, qui ont provoqué des glissements de terrain et des mouvements de panique en Inde, ont rapporté pour leur part les agences de presse des deux pays.

Selon l'agence indienne PTI, cinq personnes ont été blessées par l'effondrement d'habitations dans les États indiens d'Assam et de Manipur.

Le prix du lait Perrette demeure là où il doit être: le moins cher au Québec.

ÉPARGNEZ JUSQU'À 52¢ par sac de 4 litres

LAIT HOMO 340 SAC DE 4 LITRES

LAIT 2% 320 SAC DE 4 LITRES

	1 LITRE	2 LITRES	4 LITRES
PERRETTE	90¢ 85¢	178 168	340 320
COMPÉTITION*	102 97¢	202 192	392 372
ÉPARGNEZ	12¢ 12¢	24¢ 24¢	52¢ 52¢

perrette

* Représente le plus cher des dépanneurs de la région de Montréal. Les prix indiqués proviennent d'une étude récente. Il pourrait exister des exceptions.



M. Lucien Bouchard a déjà fait le saut en politique

ASSE

(organisme sans but lucratif)

est à la recherche de familles bénévoles pour accueillir des étudiants européens de 15 à 18 ans inscrits à un programme de français à Montréal du 13 au 27 août 1988

Pour renseignements: Clémence Trotéchaud Tél.: 384-3449

loto-québec		Résultats	
Provincial	Tirage du 88-08-05	La Mini	Tirage du 88-08-05
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
5373403	1 000 000 \$	108697	50 000 \$
373403	10 000 \$	08697	5 000 \$
73403	1 000 \$	8697	250 \$
3403	100 \$	697	25 \$
403	25 \$	97	5 \$
03	10 \$	10869	1 000 \$
Le billet en cours droit à cinq tirages consécutifs.		1086	100 \$
		108	10 \$
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.		Quotidienne	Semaine du: 88-08-01
		3	4
		LUNDI	020 3561
		MARDI	044 6101
		MERCREDI	395 4697
		JEUDI	948 3205
		VENDREDI	287 0255
		SAMEDI	247 3456

loto-québec		Résultats	
Tirage du 88-08-06		GAGNANTS LOTS	
6/49	Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi	6/6	0 4 037 315,00\$
5	28 29 32 43 45	5/6 +	4 213 756,40\$
No complémentaire:	20	5/6	281 2 326,90\$
		4/6	15 998 78,60\$
		3/6	301 580 10,00\$
		VENTES TOTALES: 17 878 584,00\$	
		PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 6 000 000,00\$	
Tirage du 88-08-06		GAGNANTS LOTS	
6/49	Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le samedi	6/6	1 1 894 941,00\$
1	17 21 31 39 41	5/6 +	1 52 564,00\$
No complémentaire:	24	5/6	75 467,20\$
		4/6	3 274 48,10\$
		3/6	45 667 5,00\$
		MISE-TÔT: 13 14 18 38	
		GAGNANTS LOT	
		121	413,20\$
		PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 5 000 000,00\$	
VENTES TOTALES: 1 796 625,00\$			
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.			

Développement "Carrie" inc. BROMONT

DERNIÈRE CHANCE de devenir PROPRIÉTAIRE d'une MAISON NEUVE de prestige ACCÈS à la PISTE DE SKI

7 maisons seulement de 175 000 \$ à 250 000 \$

- Bain tourbillon
- Foyer
- Armoires en mélamine, tour encastré et appareil de cuisson Jenn-Air fournis
- Garage double
- Serre
- Terrasse
- Terrain de 15 000 pi car., paysager
- Aménagement intérieur fait par des designers

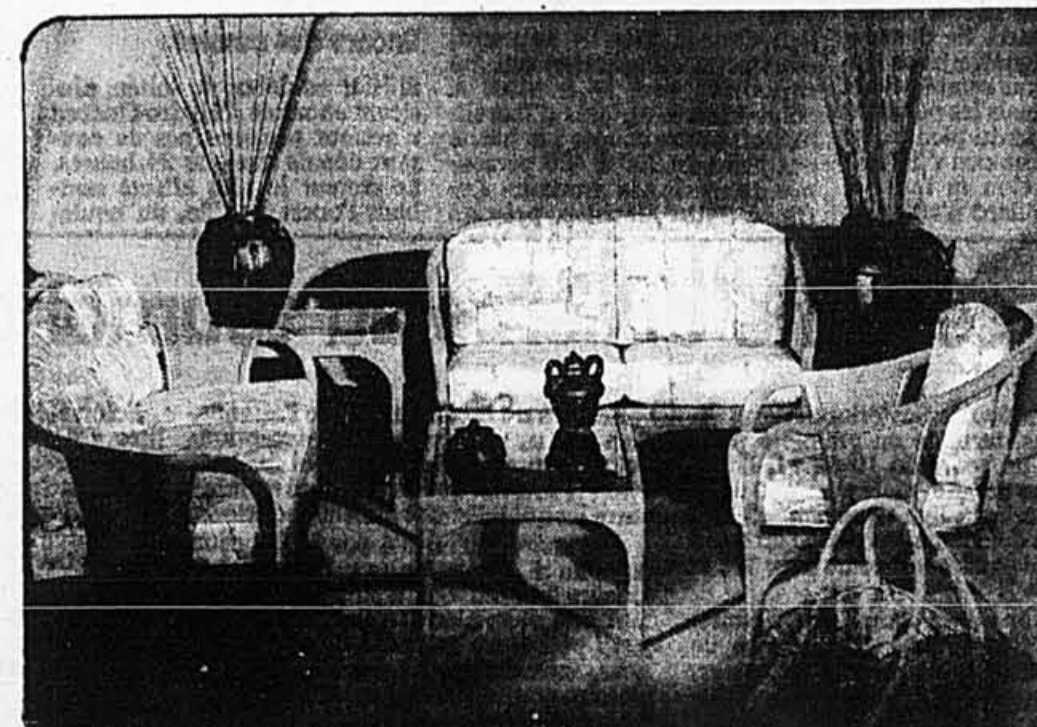
Financement disponible Taux de 10 1/2% pour 1 an Garantie de l'A.P.C.H.Q.

Subvention municipale de 3 000 \$

Heures de visite: le samedi et le dimanche, de 13 h à 17 h En tout temps sur rendez-vous 592-9784

Itinéraire: Autoroute 10, sortie 78 Direction centre de ski Bromont Rue Champlain jusqu'à la rue Stanstead à gauche Rue Montcalm à droite

145, rue Montcalm



mobilier RICKSHAW

«MANDARINA» Offert en bleu titanic, blanc cassé et ton naturel antique.

	Prix cour.	Offre spéciale
canapé	1 488 \$	1 188 \$
causeuse	1 188 \$	988 \$
fauteuil	788 \$	688 \$
table à café	638 \$	538 \$
table de bout	438 \$	388 \$

Rotin... le choix naturel

Pointe-Claire: Complexe Pointe-Claire 6361, route Transcanadienne Pointe-Claire (Québec) H9R 5A5 (514) 885-1213

Brossard: Centre Perspective Décor 8025, boul. Taschereau ouest Brossard (Québec) J4Y 1A4 (514) 878-9961

L'énorme déficit fédéral risque de réserver de mauvaises surprises après les élections

Presse Canadienne
OTTAWA

Alors qu'il y a de l'élection dans l'air, le problème du déficit fédéral est éclipsé par les questions du libre-échange et de l'avortement, plus susceptibles de soulever l'émotion.

Il n'empêche que le déficit de plusieurs milliards de dollars réserve sans doute de mauvaises surprises après les élections: des hausses d'impôts et des coupes

dans les dépenses sont à prévoir. Le parti au pouvoir, peu importe lequel, devra s'attaquer au déficit.

«Tout ce qui pourra varier, c'est la manière dont les hausses d'impôts et les réductions de dépenses seront réparties», estime Mike McCracken, président de la firme d'économistes Informati-ca, d'Ottawa.

La dette du gouvernement, qui atteint maintenant plus de \$300 milliards, augmente de près de \$30 milliards par année.

Pour chaque dollar dépensé par

le gouvernement, environ 25 cents servent à payer les intérêts de cette dette.

Les analystes canadiens ne sont pas les seuls à croire que le Canada devrait mieux gérer son déficit.

The Economist, le prestigieux magazine britannique, a récem-

ment avantageusement comparé la performance du Canada à celle des autres pays industrialisés, dans tous les domaines, sauf un: la gestion du déficit.

L'hebdomadaire a qualifié la politique financière du gouvernement de «pire que la politique fiscale réaganienne». Il note aussi

que, les élections approchant, les dépenses ne diminueront pas d'ici là.

Selon plusieurs analystes, le nouveau gouvernement sera acculé à couper dans les programmes sociaux et à se financer au moyen de la nouvelle taxe de

vente nationale qui doit être instaurée.

Les pensions de vieillesse, l'assurance-chômage et les allocations familiales, qui coûtent cher au gouvernement, sont désignées par la plupart comme susceptibles de subir des coupes.

Les immigrants investisseurs délaissent le Québec pour s'établir ailleurs au pays

Presse Canadienne

Des centaines d'Asiatiques fortunés ont reçu du Québec des certificats d'immigration spéciaux, mais au moins la moitié d'entre eux se sont établis dans d'autres provinces quelques semaines seulement après leur arrivée au Canada, rapporte le quotidien The Gazette dans son édition de fin de semaine.

Certains immigrants de Hong Kong et de Taiwan, possédant des fortunes allant de \$250 000 à plusieurs centaines de millions de dollars, se sont servi du Québec comme d'une porte d'entrée pour aller ailleurs au Canada.

Selon Patrick Tsui, un promoteur immobilier de Montréal, certains détenteurs de visa ne se rendent même pas au Québec.

«Ils ont appris qu'un visa est bon n'importe où au Canada, dit-il. Ils savent qu'ils n'ont pas besoin de venir au Québec; alors ils débarquent à Vancouver et ils y restent.»

En tout, 1 200 hommes d'affaires de Hong Kong ont reçu des visas spéciaux entre 1985, date d'entrée en vigueur du programme, et 1987. Les autorités ne peu-



Le Québec n'a pas de statistiques à ce sujet, affirme Mme Laurette Robillard.

vent toutefois pas dire combien sont demeurés.

«Nous n'avons pas de données à ce sujet», déclare Laurette Robillard, sous-ministre québécoise à l'Immigration, en disant ignorer comment on a pu évaluer combien ont quitté le Québec.

Croix du mont Royal: Rhéaume déplore l'absence de document

d'après La Presse et PC

Selon le chef du Parti indépendantiste, Gilles Rhéaume, il n'existe pas de document précis reconnaissant de toute évidence la propriété de la croix du mont Royal à la Ville de Montréal, même si cette dernière et la Société Saint-Jean-Baptiste se sont entendues quant à sa propriété.

Gilles Rhéaume réagissait à la déclaration simultanée de la Société Saint-Jean-Baptiste et de Montréal, hier, à l'effet que la croix qui, du haut du mont Royal, surplombe toute l'île, appartient bel et bien à la ville.

Par ailleurs, Gilles Rhéaume a indiqué, hier, qu'une soirée de solidarité pour Hans Marotte, le jeune militant des droits linguistiques, aura lieu ce soir.

«Jamais deux... 103»

À nouveau, la nuit dernière, la croix du mont Royal s'est retrouvée coiffée d'une nouvelle banderole portant cette fois le message: «Jamais deux... 103».

C'est vers 3h30 que les policiers ont reçu cette nuit un appel anonyme pour leur souligner la présence d'un nouveau message. Ils ont aussitôt contacté le service des incendies qui s'est chargé de décrocher le drap blanc ainsi orné.

On se souvient que la croix a passablement fait l'actualité depuis le geste d'Hans Marotte qui l'orna d'un «101». Le célèbre monument se voyait par la suite couronné d'un «102» par un jeune homme qui se qualifiait lui-même comme «séparatiste de gauche».

Il semble qu'on doive à cette même personne la récédive d'hier. Dans un appel téléphonique à La Presse, il expliquait ainsi son geste: «En allant accrocher le 102, je voulais provoquer une réaction à chaîne. Mais comme personne n'a poursuivi dans cette ligne, je me suis dit qu'il me revenait encore d'aller poser un nouveau message pour signifier mon appui à l'indépendance du Québec.»

Notre interlocuteur précisait qu'il s'agit du dernier message qui sera apposé sur la croix: «Le prochain, et ça sera le dernier, sera beaucoup plus gros et encore plus en vue...»

Le jeune homme, qui a tenu à garder son anonymat, a évidemment refusé de préciser l'endroit où serait exposé ce nouveau message.

Il n'a toutefois pas refusé d'en divulguer la teneur:

«Besoin de 109» pour signifier au peuple québécois que les indépendantistes auraient justement bien besoin de «sang neuf».

PROPOSITIONS D'AFFAIRES

705 HYPOTHÈQUES

A 1ère et 2e hypothèque, Me. H. Beaulieu, notaire, 668-2173.
A.A. 1ère, 2e, balance vente rapide, notaire, L. Lévesque 729-4334.
ARGENT, à prêter, 2e hyp., achat balance de vente, taux à discuter, Guy Goyette notaire, 875-9277
1ère et 2e hypothèque, Rapide, FINANCEM L'ÉCÉ, 845-2377.
1ère et 2e HYPOTHÈQUE RAPIDE, Finance J.L. Jean 672-5452

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

A ST-DONAT, propriété de campagne exceptionnelle, style maison canadienne, façade en pierre des champs taillées, 355 pi de bord de feu sur palme de lac, \$195,000, directement du propriétaire, 521-0550, 321-7171.
ACCESSOIRES AUTOMOBILES Établi depuis 25 ans Occasion de travailler pour vous, sans être seul. Vous travaillez avec les stations services, garages, etc. Investissement de 3 000\$, camion devant répondre à certaines caractéristiques, sans problèmes financiers. Possibilités de gagner 45 000\$. Personnes sérieuses seulement. M. Conrad 484-3374

INDÉPENDANCE MONÉTAIRE avec les BOISSONS GAZEUSES

Nouveau. Unique «Mini-Distributeur Murale». Liqueurs douces, distributeurs de collation. Très lucratif, assistance d'emplacement. Investissement \$16 975. Demandez votre note brochure couleur de 10 pages au (514) 861-6111 1009342-4710

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHAT et vente. Ameublement de bureau, Équipement, Faillite, Balance de production. Fonds de commerce. 849-7184
ACHETONS et vendons des lots et balance de vêtements, 383-8281.
CAPITAL de risque demandé en tranches de 5 000\$ ou 10 000\$ US. Rendement lucratif. 866-3154.

CAPITAL DE RISQUE demandé, franchises de \$5,000, \$10,000, \$15,000. Nouvelle maison d'édition avec projet de plusieurs millions de dollars en marche. Aspects Allen ou Williams au 514-598-1778 ou écrivez à 1576 Sherbrooke est, suite 8, Montréal H2L 1K5. Les dossiers seront traités confidentiellement.

COTTAGE neuf super de luxe, prix: coûtant plus 5%, occasion exceptionnelle. 374-8716; 1-819-322-1295.

DEPANNEUR à vendre à Oka face à la Marina, par le propriétaire. Bâtisse et logement. Réal 479-8584

PARTICULIER bâtisse commerciale béton avec bistro, très bien située à Montréal, possibilité \$1,000,000 par année, prix \$775,000; pas d'agent. 1-514-498-4470.

QUÉBEC - EXCLUSIF Associé pour entreprise en participation pour nouvelle gamme (au Québec) de produits high-tech. EXIGENCES: \$100,000. Expérience de la vente, de la gestion et des ordinateurs personnels. Écrire à: La Presse, ref. 4331, C.P. 6041, Succ. A, Montréal H3C 3E3

712 ASSOCIÉS DEMANDES

COMPAGNIE DE RÉNOVATIONS recherche des associés investisseurs. Minimum 250,000\$. M. Arsenault, 337-1012
EMBOUTEILLEUR d'eau de source naturelle, bien établi demande associés financiers pour projet d'expansion. Semaine: 7h-17h, 661-0365.
PILOTE d'hélicoptère demandé(e) pour s'associer à une compagnie déjà en opération. 1-819-322-1295.
REMBOURSEUR d'expérience demande comme associé. 429-1817.

714 FRANCHISES

FRANCHISE DE PIZZA PLACE TÈVERE A Montréal et Québec. 441-0400.
FRANCHISES DISPONIBLES Société Nationale de la Franchise 596-1845

715 SERVICES FINANCIERS

FONDS pour commerce, Industrie, affaires, appartements, etc. DENCOL MTG - 342-1334

718 ARGENT DEMANDE

AVONS tous intéressants pour lire et 2e hyp. Notaire: 325-2661.
BESOIN argent 1ère 2e hyp. sur propriétés natale 729-4334.
RECHERCHE Investisseur pour société de placement et d'investissement avec garants mobilières et immobilières. M. Sevigny, 819-562-8388.

726 INFORMATIQUE, BUREAUTIQUE

MACINTOSH: COMPTABILITE avec BEDFORD. Templates et cours avec EXCEL. Consultation. Jean Boisseau: 271-1651

Les gens d'affaires avisés font confiance à la rubrique des PROPOSITIONS D'AFFAIRES de LA PRESSE pour obtenir les MEILLEURS RÉSULTATS. 285-7111

INTERURBAIN SANS FRAIS 1-800-361-5013

ANNONCES ENCADRÉES 285-7000

VOLS DIRECTS HEBDOMADAIRES

LOS ANGELES 299 VANCOUVER
les jeudis aller et retour Places limitées plus taxes
les vendredis aller et retour

VANCOUVER 99\$ aller simple
pour les départs des 29 juillet, 5 et 25 août et 1er septembre. Places limitées plus taxes
Consultez votre agent de voyages les Ailes de l'Ouest

LES RESIDENCES Vivendi Hôtellerie

pour les aînés à la page

Une résidence qui opte pour la dimension humaine et le caractère familial

UN SEUL NIVEAU SANS ESCALIER NI ASCENSEUR

VISITE EN TOUT TEMPS
Situé à l'île Bizard sur le bord de la rivière, 10, rue St-Pierre.
Claire Lanoue
624-0188

VISITEZ NOTRE

SALON DE LA CUISINE 88

NOUVEAU AMÉLIORÉ

LE PLUS GRAND AU QUÉBEC

FRANCHISE 7.7% DISPONIBLE PREMIÈRE ANNÉE

OUVERT SAMEDI ET DIMANCHE

ENTRÉE GRATUITE

ESTIMATION GRATUITE DISPONIBLE

- ★ RAJOUT
- ★ FINITION DE SOUS-SOL
- ★ SALLE DE BAIN
- ★ TOUS AUTRES GROS TRAVAUX

SATISFACTION GARANTIE

CUISINES EN: MÉLAMINE, CHÊNE, PIN, CHÊNE MÉLAMINE, MERISIER STRATIFIÉ, BRASS MÉLAMINE, ÉRABLE, CERISIER, CHÊNE LATTÉ, ÉRABLE MÉLAMINE, CHÊNE BLANCHI, ETC.

*SUR PLUSIEURS MODÈLES NOTRE PRIX RÉG. EST DE

20% à 40% PLUS BAS*

QUE LE PRIX INDICQUÉ SUR LA LISTE DE PRIX SUGGÉRÉS DU MANUFACTURIER

SALLE DE MONTRE OUVERTE 7 JOURS PAR SEMAINE

4058 RUE JEAN-TALON OUEST

HEURES D'OUVERTURE:
Sam. 10 a.m. à 5 p.m.
Dim. 11 a.m. à 5 p.m.
Lun., mar., merc. 9 a.m. à 7 p.m.
Jeu., ven. 8 a.m. à 6 p.m.

ECONOMISEZ DU TEMPS ET DES EFFORTS AVEC SERVICE DE RÉNOVATION

Metropolitain

Pas de service téléphonique le dimanche

Pour une estimation gratuite à domicile. **482-0600**

Nous sommes ouverts le dimanche pour vous permettre de visiter notre salon mais nous ne prenons pas de commande le dimanche.

DÉPÊCHES

HAÏTI
Seul maître à bord
Le général Namphy, président du gouvernement militaire haïtien, a déclaré, dans une première réaction officielle à la proposition de dialogue national de Marc Bazin que « tout le monde peut prendre place dans le train, mais aux conditions du chauffeur ». Le général Namphy qui effectue une tournée de trois jours dans le sud du pays, a également prôné l'instauration dans le pays d'une société « plus juste, plus humaine ». « Le pays est malade, il y a maintenant un docteur, et nous trouverons le remède », a estimé le général Namphy soulignant que « l'armée est la seule à pouvoir garantir la démocratie en Haïti ».

PALESTINE
Nouveau coordonnateur de l'OLP?
La coordination des activités de l'Organisation de libération de la Palestine en Israël et dans les territoires occupés, assumée par Abou Jihad jusqu'à son assassinat à Tunis en avril dernier, incombe désormais à Aboul Abbas, l'auteur du détournement sanglant du bateau italien Achille Lauro en 1985, selon l'*US News and World Report*. L'hebdomadaire américain, citant des sources du renseignement américain à Washington, indique qu'Aboul Abbas occupe d'autres fonctions qui relevaient précédemment d'Abou Jihad. Ce dernier, qui vivrait en Irak, avait été condamné par contumace par un tribunal de Gènes à la prison à perpétuité.

URSS
Nouvelles critiques
Le numéro 2 du Kremlin, M. Egor Ligatchev, s'est, une fois de plus, clairement démarqué de certains aspects de la politique de réformes de M. Mikhaïl Gorbatchev dans un discours où il a dressé une sévère mise en garde contre les réformes du système soviétique qui pourraient aller trop loin. Profitant de l'absence de Moscou de M. Gorbatchev, il a rappelé que le Parti se devait d'assurer le plein emploi et la justice sociale, mettant ainsi en garde contre les dangers que représente l'imitation du modèle économique capitaliste. Depuis l'arrivée au pouvoir de Gorbatchev, l'URSS a développé un ambitieux programme de réformes économiques, introduisant des éléments d'économie de marché dans le pesant système d'économie à planification centralisée.

MOYEN-ORIENT
Dialogue encouragé
Le secrétaire d'État adjoint américain pour le Proche-Orient, s'est prononcé, à son départ de Damas, en faveur d'un dialogue et de négociations entre Israël et ses voisins arabes. « Le dialogue entre Palestiniens et Israéliens devrait être encouragé et les activités de ceux qui le recherchent devraient être appuyées et non entravées », a-t-il précisé. La déclaration de M. Murphy réaffirme « le soutien de l'administration et du peuple américains à un processus de paix réaliste et à un compromis entre Arabes et Israéliens ».

BIRMANIE
150 arrestations
Cent cinquante arrestations ont été effectuées à la suite des manifestations étudiantes qui se sont déroulées cette semaine à Rangoon et Pegu. Aucun coup de feu n'a été tiré depuis l'instauration de la loi martiale mercredi à Rangoon, par le nouveau président, le général Sein Lwin, qui a annoncé les autorités qui ont déclaré vouloir éviter toute effusion de sang.

AFRIQUE DU SUD
Anniversaire
Oscar Mpetha, considéré comme le prisonnier politique le plus âgé d'Afrique du Sud, a passé, hier, le jour de ses 79 ans en détention à l'hôpital Grote Schuur du Cap. Mpetha a été condamné en 1985 à cinq ans de prison pour avoir exhorté la foule à manifester en 1980. Souffrant du diabète, il a dû subir une amputation d'un pied et se déplacer en fauteuil roulant. Les autorités ont jusqu'à présent ignoré les appels en faveur d'une libération de Mpetha.



Des manifestants ont réclamé, sous les appartements du ministre Rabin, la libération de Fayçal Hussein, un leader palestinien.

Hussein accentue la rupture

d'après AFP, Reuter et UPI
AMMAN

Le roi Hussein a décidé de supprimer le ministère des Territoires occupés et le Haut Comité jordanien pour les Affaires des territoires, dans une nouvelle initiative accentuant la séparation entre les deux rives du Jourdain. Les décrets royaux, contenant ces décisions, interviennent six jours après l'annonce dimanche dernier par le monarque hachémite de la rupture des liens géographiques et administratifs entre la Jordanie et la Cisjordanie.

Selon Radio-Amman, le ministère des Territoires occupés « n'a plus sa raison d'exister » depuis la rupture des liens entre la Jordanie et la Cisjordanie. Le ministère — initialement ministère d'Etat — avait été créé en 1971, quatre ans après l'occupation israélienne de la Cisjordanie, qui dure toujours.

Sans être supprimé, il ne figurait plus dans le gouvernement formé en 1974 à la suite du sommet arabe de Rabat, qui avait éri-

gé l'OLP en représentant unique et légitime du peuple palestinien. Déjà Amman avait dissous la Chambre des députés, formée à moitié de représentants de Cisjordanie.

Les décisions du roi Hussein sont les dernières en date d'une série d'initiatives entamées le 29 juillet avec l'annulation par la Jordanie d'un plan de développement de 1,4 milliard de dollars pour les territoires occupés.

Le lendemain, le monarque hachémite dissolvait la Chambre des députés, dont la moitié des 60 membres représentait la Cisjordanie, puis, le 31 juillet, il annonçait la plus importante de ses décisions, la rupture des liens avec la Cisjordanie. Ce territoire de 5 500 km carrés, situé sur la rive occidentale du Jourdain, faisait partie du royaume hachémite depuis 1950, deux ans après la première guerre israélo-arabe, et en formait la partie la plus riche.

L'une des principales conséquences de cette rupture a été, jeudi, la mise à la retraite ou le licenciement par la Jordanie de quelque 21 000 fonctionnaires ou

contractuels dans les territoires occupés.

Selon des responsables de l'OLP, une délégation de la centrale palestinienne arrivera probablement mardi à Amman pour discuter des mesures prises ces derniers jours par le gouvernement jordanien. Cette mission n'arrivera à Amman qu'après le départ du secrétaire d'Etat américain adjoint Richard Murphy, attendu ces prochains jours dans la capitale jordanienne. Il s'agit, précise-t-on, de couper court à toute spéculation sur des contacts entre l'OLP et l'émissaire américain.

D'autre part, la télévision israélienne a fait état, hier soir, d'un document de travail élaboré par la Direction unifiée du soulèvement palestinien, qui a été découvert par les autorités militaires israéliennes lors d'une perquisition au Centre d'Etudes Arabes de Jérusalem-est, le jour de l'arrestation de son directeur, M. Fayçal Hussein. Ce document définit les frontières et l'organisation d'un Etat palestinien indépendant et prévoit un gouvernement en exil.

Des dirigeants moudjahidin tentent d'unifier les diverses forces rebelles en Afghanistan

d'après AFP et Reuter
ISLAMABAD

Des dirigeants moudjahidin ont annoncé hier à Islamabad leur intention de former une armée unifiée, dirigée par le commandant Ahmed Shah Massoud, afin de disposer d'une force stratégique offensive et conventionnelle contre les grandes villes afghanes tenues par les forces gouvernementales.

« Des groupes éparpillés ne peuvent pas gagner la guerre, nous devons former une seule armée de moudjahidin », ont indiqué lors d'une conférence de presse quatre responsables moudjahidin, membres du Conseil du Nord formé par le commandant Massoud pour unifier la résistance dans les dix provinces du nord de l'Afghanistan. Ils ont ajouté qu'ils avaient reçu le soutien total du dirigeant du Jamiat Islami, Borhanudin Rabbani.

« Nous avons dépassé la phase défensive, dans la guerre contre la présence soviétique », a indiqué le porte-parole des moudjahidin. Il a ajouté que les rebelles ont

maintenant besoin d'une « force offensive » soutenue par une logistique efficace, après l'accord de Genève signé en avril dernier, qui établit le calendrier du retrait des troupes soviétiques. « Nous avons besoin d'une armée bien entraînée, bien unifiée et bien conçue », a-t-il déclaré.

Cette armée devrait être dirigée par le commandant Ahmed Shah Massoud, membre du groupe Jamiat Islami, et surnommé le Lion du Panchir pour avoir déjoué neuf tentatives de prise de contrôle par les Soviétiques de la vallée stratégique du Panchir qu'il occupe au nord-est de Kaboul.

Selon les observateurs, ce projet pourrait rencontrer des difficultés, en raison des divergences et rivalités ethniques au sein de l'Alliance de la Résistance.

Syed Hussain (à droite), du Conseil du commandement du nord, a annoncé, en compagnie de Syed Ahmed Haqbeen, le projet d'une armée unifiée.



L'IRA a revendiqué l'attaque contre la caserne britannique de Ratingen

d'après AFP, Reuter et AP
BELFAST

L'Armée républicaine irlandaise (IRA) a revendiqué, hier, à Belfast, auprès d'une agence de presse locale, l'attentat contre une caserne britannique perpétré vendredi à Ratingen, près de Dusseldorf (RFA) qui a blessé très légèrement trois soldats britanniques et un civil. Cette nouvelle revendication porte le bilan des victimes des attentats ou des assassinats perpétrés cette semaine par l'IRA en Ulster, en Angleterre et en RFA à 6 morts et 41 blessés.

Lundi, une caserne de Mill Hill, au nord-ouest de Londres, était en partie détruite par une puissante bombe de l'IRA, tuant

un soldat et en blessant neuf autres dont deux grièvement.

Mardi, un soldat de l'Ulster Defence Regiment (UDR) était exécuté par un commando à la sortie d'un centre commercial de Belfast et un policier était victime d'un attentat à Lisburn, près de Belfast. L'IRA avait placé une bombe sous sa voiture.

Mercredi, un autre soldat de l'UDR était tué dans une embuscade à Cookstown, (ouest de l'Ulster).

Jeudi soir, deux entrepreneurs protestants âgés d'une soixantaine d'années étaient mitraillés par un commando de l'IRA parce qu'ils avaient contrevenu au mot d'ordre de l'organisation de ne pas travailler pour la police ou l'armée considérées par les Républicains comme des « forces d'occupation » de la province.

« L'IRA devrait être balayée du monde civilisé » titraient hier le *Times* et la plupart des journaux populaires en citant Mme Margaret Thatcher. Les autres journaux parlaient surtout des nouvelles mesures qui doivent être prises par M. Tom King, le ministre britannique de l'Ulster, pour mettre un terme à la nouvelle « campagne de terreur » de l'IRA.

M. King est sévèrement critiqué par les députés loyalistes d'Irlande du Nord qui le jugent « trop faible » et réclament sa démission. Un député du sud de l'Ulster affirme en effet que 43 meurtres ont été perpétrés dans sa circonscription sans qu'aucune personne n'ait été jusqu'à présent inculpée.

La fédération de la police d'Irlande du Nord estime quant à elle, contrairement au premier ministre britannique, que l'arres-

tation et la détention préventive de 300 à 400 activistes des deux camps (loyalistes et républicains), porterait un coup d'arrêt à la violence croissante en Ulster et ailleurs.

Dans son communiqué revendiquant l'attentat de vendredi en RFA, l'IRA affirme que « les commentaires hypocrites » de Mme Thatcher sur l'IRA qu'elle accuse d'être un ennemi de la justice, de la liberté et de la démocratie, « ne font qu'inciter nos volontaires à maintenir la lutte armée ».

Par ailleurs, trente-deux personnes ont été interpellées hier après-midi à Londres au cours d'une marche de sympathisants de la cause républicaine irlandaise, après que de brèves échauffourées eurent opposé les manifestants à un groupe de militants d'extrême-droite.

Reagan ne cèdera pas

d'après AFP et UPI
WASHINGTON

Ronald Reagan s'est engagé, hier, à bloquer toute tentative du Congrès américain de répondre au veto qu'il a opposé, mercredi, au budget de la Défense par un autre projet qui serait « encore pire ».

En refusant ce projet de près de \$300 milliards US, M. Reagan avait estimé que cette loi, bien que dotée de plus de fonds que prévus, comporte des exigences qui peuvent nuire à son programme de défense et affaiblir la position des Etats-Unis dans leurs négociations avec l'Union soviétique concernant une limitation des armements.

Dans son adresse hebdomadaire radiodiffusée, le président a réitéré ses objections et déclaré : « Maintenant que j'ai opposé mon veto à ce projet de loi, il est question au Capitole de rédiger, à titre de vengeance politique, un projet qui soit encore pire ». M. Reagan a estimé plus que « déplorable » le fait que ces questions puissent être utilisées, selon lui, à des fins politiques.

La réponse démocrate au discours du président, qui insistait sur la nécessité d'un consensus de la « nation américaine » en matière de défense, a été rédigée sur le même ton. M. Sam Nunn, président de la commission démocrate des forces armées au sénat, a qualifié le veto présidentiel de « nouvelle attaque sérieuse contre l'élaboration d'un consensus bipartite sur la politique de sécurité nationale des Etats-Unis ».

Le sénateur démocrate de Georgie a accusé M. Reagan d'avoir suivi les conseils de l'équipe « politique » de son vice-président, George Bush, candidat à la Maison-Blanche, plutôt que son propre secrétaire à la Défense, M. Frank Carlucci, ses autres conseillers et les membres républicains du Congrès.

Semaine extraordinairement faste pour George Bush

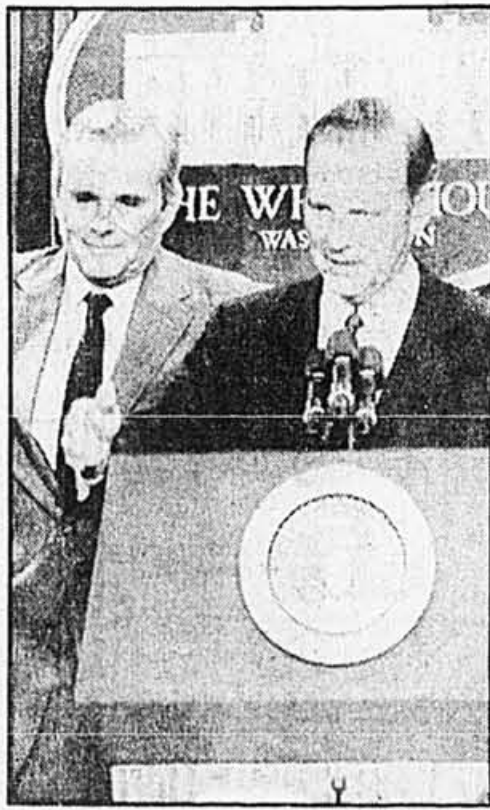
Agence France presse
WASHINGTON

George Bush vient de connaître une semaine extraordinairement faste avec une série d'événements favorables dans la perspective de la course à la Maison-Blanche, dans laquelle il accuse encore un retard substantiel dans les sondages sur son rival démocrate Michael Dukakis.

La semaine a commencé par deux coups de pouce du président Ronald Reagan à son vice-président. En ne s'opposant plus à un projet de loi accordant un préavis de 60 jours aux employés d'une entreprise avant sa fermeture ou avant tout licenciement, M. Reagan a été aux côtés de l'un de leurs arguments favorables sur le manque de compassion des républicains pour les malchanceux de la société.

En opposant son veto à un projet de budget de la Défense proposé par le Congrès à majorité démocrate et jugé insuffisant, il a fait une seconde « fleur » à George Bush qui déploie beaucoup d'efforts pour dépasser M. Dukakis et les démocrates comme des « mous » en matière de défense et de politique étrangère.

En milieu de semaine, le président Reagan, toujours lui, a donné, par une plaisan-



M. George Bush et son ami James A. Baker

terie aussitôt rétractée au sujet de M. Dukakis (« je ne vais pas m'en prendre à un invalide ») une soudaine ampleur à un rumeur qui circulait depuis peu sur la santé mentale du candidat démocrate.

Cette rumeur, selon laquelle M. Dukakis aurait par le passé eu recours à des psychiatries, n'est guère prise au sérieux mais un doute risque de subsister et le bruit fait autour d'elle a en tout cas donné l'occasion à M. Bush de paraître sûr de lui en faisant immédiatement publier un excellent bilan de santé.

Enfin, la journée de vendredi a été particulièrement fertile en bonnes nouvelles avec le report à une date ultérieure à l'élection du 8 novembre du procès d'Oliver North, personnage central de l'Irlande, les adieux au gouvernement de l'Attorney general (ministre de la Justice) Edwin Meese et la démission du secrétaire au Trésor James Baker pour prendre la tête de la campagne de M. Bush.

Initialement prévu pour commencer le 20 septembre, le procès d'Ollie North, lié au plus gros scandale de l'administration Reagan, risquait de donner lieu à un déballage gênant pour le candidat républicain au plus fort de la campagne.

Edwin Meese, le personnage le plus con-

traversé de l'administration, avait annoncé sa démission en juillet après avoir eu des démêlés avec la justice sur des questions d'éthique, qui ont constitué un argument électoral de choix pour les démocrates.

L'arrivée à la tête de la campagne de M. Bush de son ami de longue date James Baker devrait lui apporter une impulsion nouvelle et une ligne directrice dont elle semble manquer cruellement.

Tout ceci se produit sur fond de détente sur plusieurs théâtres d'affrontement internationaux avec les négociations dans la guerre du Golfe, sur l'Angola et la Namibie et même au Cambodge, tandis que se poursuit le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan. Or dans tous ces cas, l'administration Reagan-Bush se targue d'avoir joué un rôle moteur grâce à sa diplomatie fondée sur la fermeté et abritée derrière une défense forte.

Le ciel pourrait donc difficilement être plus bleu pour le vice-président candidat à la Maison-Blanche, à huit jours de la convention de son parti où tous les projecteurs de l'actualité seront braqués sur lui. Il reste à voir si tous ces éléments seront suffisants pour lui permettre de remonter les 17 à 18 points de handicap qu'il compte dans les sondages sur Mike Dukakis, à moins de 100 jours de l'élection.

T Ê T E S D ' A F F I C H E

Guy Pinard



La société Woodside Management Systems nommait récemment le Centre Sheraton Montréal «hôtel d'affaires à recommander» pour 1988. Vicky Dadouche, déléguée commerciale au tourisme, a accepté cet honneur au nom de l'hôtel des mains de George K. Clark, président du Conseil de la société G.W. Clark.

Pierre Demers assume le poste de coordonnateur de la campagne de La Résidence Bonsecours Inc., qui se déroulera du 1^{er} au 15 septembre afin de recueillir les fonds nécessaires à la continuité de l'oeuvre. Pour renseignements: 935-8882.

Gerson Alexander, de la société Positive Guidance Applications Inc., et Harold Lunenfeld, du département des Transports des États-Unis, seront les conférenciers lors d'un séminaire intitulé La quatrième dimension de la sécurité routière, les 17 et 18 octobre, à l'Institut de l'hôtellerie du Québec. Pour informations: 274-3573.

Pietro Pietracupa et Raymond Brodeur, du Bureau de transport métropolitain de la CUM, se rendront à Paris, en septembre, afin d'assister à une réunion des secrétaires du Comi-

té permanent des métros sur pneumatiques.

Juliette Lalonde-Rémillard, du Centre de recherche Lionel Groulx, est à la recherche des correspondants de Lionel Groulx et de toute personne qui pourrait localiser des documents relatifs au célèbre nationaliste, pour la publication du tome III de la correspondance du chanoine. Pour informations: 271-4759.

Le club de golf Bromont servira de toile de fond, le 24 août, à l'Omnium de golf Michel-Jasmin organisé au profit du Fonds Michel-Jasmin. Pour renseignements et réservations: Magdeleine Bourget, au 527-2376.

Philippe Turp, président-fondateur et directeur général du Festival international de musique de Montréal, prévu pour la période du 9 au 18 septembre, oeuvrait jadis comme expert-conseil à la Commission de réforme du droit du Canada.

Frank Fuoco remplit actuellement un deuxième mandat à la

présidence du Cercle des journalistes de Montréal. Son équipe regroupe également le vice-président John Hutchinson, le trésorier Ross Blakely, la secrétaire Norma King, Rosemary Cross, présidente du comité de régie interne, et les administrateurs Harry Atterton, Armand Cloutier, Richard Lord, Veejay Singh et Bob Stewart.

Lise Ravary, directrice des relations publiques pour Les lignes aériennes Canadien International, assume depuis peu le poste de directrice nationale de la publicité chez Canadien Air Cargo, à Calgary.

Donald Mallette assure la distribution au Québec des boissons Original New York Seltzer, des boissons gazeuses sans caféine ni additifs chimiques disponibles en sept saveurs.

Reginald K. Groome, président du conseil et président de Hilton Canada, ainsi que vice-président de Hilton International, succédait il y a quelque temps à David Lewis à la présidence du Conseil d'administration de Centraide/United Way Canada.

Plusieurs artistes, dont Zilon, Michel Boutet et Terry Coady, réaliseront des peintures en plein air au parc Vinet, le 10 août, à partir de 17h, et ces oeuvres seront par la suite offertes lors d'un encaissement même endroit à 19h, au profit de l'organisme La garde-manger pour tous Inc.

Mariette Clermont informe sa clientèle qu'elle a complètement rénové son magasin de meubles et de décoration du boulevard Le Corbusier, construit à Laval 13 ans plus tôt.

Le directeur Roland Bourget représentera le Service de police de la CUM à la conférence de l'Association internationale des chefs de police, à Portland, en Oregon, du 15 au 20 octobre.

Le Journal Bell, organe officiel de Bell Canada, soulignait avec une fierté bien légitime que Véronique Décarie, terminologue chez Bell, a mérité récemment le prix canadien de traduction, remis par la Fondation Philippe Le Québécois.

Yvan Dubois, ex-maire du village olympique de Montréal, est heureux d'annoncer que le

musée olympique Le Rappel du camp Edphy International, a hérité de tous les objets que feu Roger Rousseau, ex-président du Comité organisateur des Jeux olympiques Montréal, avait reçus en guise de présents dans le cadre de ses fonctions. Ces objets se sont donc ajoutés à la précieuse collection du musée.

Monique Giard, directrice générale du Centre de céramique Bonsecours, est heureuse d'annoncer l'élection du centre à l'Académie internationale de la céramique en qualité de membre titulaire. L'Association dont le siège social est à Genève regroupe des membres d'une quarantaine de pays.

Gérard Lavalée, fondateur du Musée d'art de Saint-Laurent qu'il dirige pendant 25 ans, est le lauréat du Prix du mérite Pratt & Whitney, décerné par la Société des musées québécois.



Le Comité de direction de l'Association des fournisseurs d'hôtels et restaurants Inc. regroupe les personnes suivantes pour l'exercice 1988-89: président: Paul Montfils; vice-présidents: Joe Blend et Dennis O'Dowd; trésorier: Jacques Bibeau; secrétaire: Jocelyne Bonin; et président sortant, Lorenzo Forget.

Carrefour Canadien International est à la recherche de 200 jeunes de 19 ans et plus intéressés à participer à des projets de développement dont la durée variera de quatre mois à un an. Une session d'informations est prévue pour le 23 août, et la date limite d'inscription a été fixée au 15 septembre. Pour renseignements: Gary O'Connor, au (416) 967-0801.

Guillermo di Andrea est le lauréat du Prix d'excellence de l'Institut Canada-Argentine pour 1988.

L'Association des diplômés de l'École des hautes études commerciales a une nouvelle directrice générale depuis quelques temps en la personne de Claire Garon.

Trois Québécois se retrouvent parmi les 17 Canadiens qui ont reçu une bourse du Centre de recherches pour le développement international. Il s'agit de Pierre Girard, de l'UQAM, de Gloria Lalonde, de l'Université McGill, et de Maria Elita Montejó, de l'Université Laval.

J.-Robert Ringuette est à la recherche de Gilles Bécotte, André Champoux, Claude Perrault et Bernard Tremblay, tous finissants en 1968 au séminaire Saint-Antoine de Trois-Rivières, en vue d'une rencontre à la fin d'août. Ils peuvent joindre M. Ringuette au (418) 622-1831.

Édouard Thibodeau, de Saint-Hubert, a gagné le premier prix (une voiture Honda Accord) du tirage pour la Fondation pour enfants diabétiques.

Hélène Vézina, agente d'information, est heureuse de souligner que la maison nationale des Patriotes, à Saint-Denis, est dorénavant ouverte au public. Pour renseignements: 787-3623.

A MARDI

PERSONNALITÉ - MYSTÈRE

Gracieuseté de la Corporation et du Salon des métiers d'arts du Québec

À la fin de juin dernier, je laissais à votre réflexion une personnalité-mystère plutôt difficile à identifier. Certains ont longuement étudié la situation puisque les derniers coupons de participation sont arrivés aussi tard que vendredi. Malgré la difficulté, cette personnalité-mystère a suscité 383 coupons de participation, et pas moins de 271 (ou 70,7 p. cent) de ces coupons identifiaient correctement Rose «La Poudre» Ouellette. Parmi les bonnes réponses, Pierre Terroux, chef de section aux sports, a choisi les sept premiers finalistes du tirage du mois d'août: Louise Bossi, d'Entrelacs; Madeleine Belleau, Cristine Bouchard, N. Caron, Alcide Côté et Céline Tremblay, tous de Montréal; et Cécile Alain, de Westmount. Ces personnes sont admissibles au tirage d'un bon d'achats de \$200, gracieuseté de la Corporation et du Salon des métiers d'art du Québec, ainsi que de La Presse. Le prochain tirage aura lieu le 26 août. Les participants peuvent tenter leur chance aussi souvent qu'ils le veulent, mais chaque enveloppe ne peut contenir plus de cinq bulletins.

La personnalité-mystère de cette semaine est plus ou moins facile à identifier. Cette photo d'adolescent est celle d'un animateur radiophonique très proche des hommes de loi, armés ou non. Si vous reconnaissez cette personne, écrivez à TÊTES D'AFFICHE, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, Québec H2Y 1K9, en joignant la date de parution.



Officier coupable d'avoir administré des chocs électriques à deux de ses hommes

Presse Canadienne HALIFAX

Un officier de la marine canadienne a été reconnu coupable, hier, de cruauté, de négligence et de voies de fait pour avoir administré des chocs électriques à deux membres de l'équipage d'un sous-marin; il a été rétrogradé de trois rangs.

La cour martiale a recommandé que Timothy Charles Farler, âgé de 31 ans, passe du rang de premier maître à celui de quartier-maître. La rétrogradation représente une baisse de salaire de \$40 000 par année, à \$28 000.

Farler, un ingénieur électricien, a été reconnu coupable pour six des neuf chefs d'accusation portés à la suite d'incidents survenus à bord du sous-marin Onandaga en 1985 et 1987.

Les chocs électriques étaient donnés au moyen d'un appareil pouvant produire des décharges de 50 à 1 000 volts. La cour a appris que les victimes recevaient



Timothy Farler a été reconnu coupable de cruauté. PHOTO PC

des chocs pour des réponses incorrectes.

Farler, qui fait partie de la marine depuis 11 ans, a été accusé de cruauté et de voies de fait pour avoir donné des chocs électriques

au quartier-maître Richard Lawson, âgé de 23 ans, lors d'un examen oral en génie électrique.

Il a fait face aux deux mêmes accusations pour avoir aussi administré des chocs à Paul Mishak, âgé de 22 ans, durant un examen, et pour voies de fait et négligence pour sa responsabilité dans un incident au cours duquel Mishak a été pendu par les pieds dans la chambre des moteurs du sous-marin.

Il a dû répondre à trois accusations de voies de fait simples sur Mishak.

Il a été reconnu coupable de cruauté pour les deux séances de chocs électriques, de négligence pour la pendoison par les pieds, et de trois accusations de voies de fait.

Farler, qui s'est refusé à tout commentaire, hier, à la suite de la décision de la cour martiale, était aussi passible d'emprisonnement, d'amendes ou d'expulsion de la marine.

Un second matelot a été accusé en rapport avec l'incident de la pendoison et sera jugé le 10 août.

Pour protéger la petite soeur de 15 mois, deux jeunes frères dénoncent leurs parents

Associated Press TITUSVILLE, Floride

Deux frères de 11 et 9 ans ont dénoncé leurs parents à la police parce que ces derniers cultivaient de la marijuana dans leur jardin. Les deux enfants l'ont fait pour leur petite soeur de 15 mois afin qu'elle ne grandisse pas avec ça.

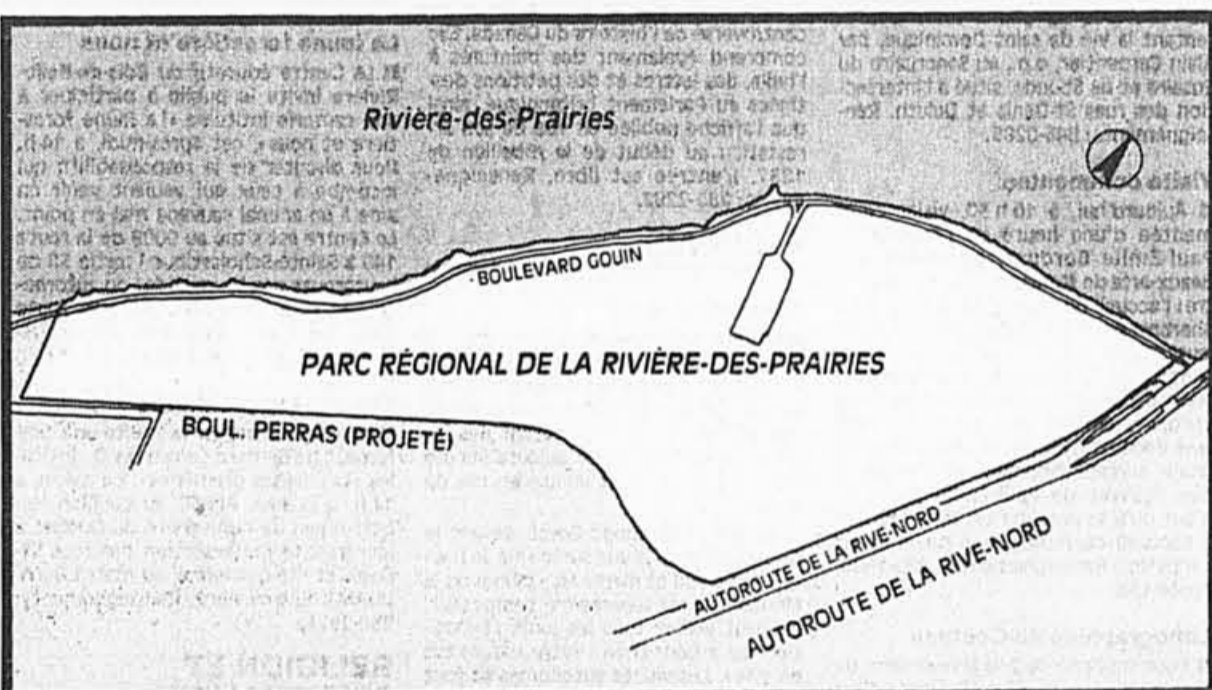
Résultat: leur mère, Cathleen Joyce Smith, et leur beau-

père, Léo David Smith, âgés respectivement de 28 et 29 ans, ont été inculpés de possession et culture de marijuana par la police de Titusville, Floride.

Après un court séjour en prison, les parents des deux enfants ont été placés en liberté surveillée.

Quant aux enfants, ils sont partis chez leur père qui vit dans le Massachusetts. Seule la petite soeur de 15 mois reste vivre à Titusville.

Timothy et Christopher ont tout simplement appris à l'école, pendant les cours de science, à reconnaître l'odeur et la texture de la marijuana. Après avoir vu leurs parents en fumer plusieurs fois, puis découvert, jeudi, 15 plants à l'abri dans une remise, ils n'ont pas hésité: pendant que leurs parents travaillaient, ils ont prélevé quelques feuilles, les ont placées dans un sac à pain vide et les ont montrées à la police.



Le parc régional de la Rivière-des-Prairies

Le parc de la Rivière-des-Prairies, le deuxième plus grand parc de la CUM

YVON LABERGE

Deuxième plus grand parc régional avec ses 150 hectares, le parc de la Rivière-des-Prairies est situé dans le quartier montréalais du même nom, juste au nord de l'autoroute 40, dans l'extrémité est de l'île.

Essentiellement à vocation récréative axée sur le plein air, ce parc ouvre une large fenêtre sur la rivière des Prairies qui le borde au nord.

On y trouve deux enclaves — le Collège Saint-Jean-Vianney et le cloître des Soeurs Recluses — qui coupent le parc en trois. Au centre, il y a des marais alors que le secteur ouest est boisé et plat. L'est est aménagé en plaine qui descend en pente vers la rivière, située de l'autre côté du boulevard Guoin.

Des arbres ont été plantés ces dernières années dans la partie est et on fera de même durant les trois prochaines années dans les secteurs centre et ouest. La Communauté urbaine de Montréal a déjà consacré \$2,5 millions pour l'aménagement de ce parc et on prévoit, d'ici 1990, y investir encore \$9 millions.

À la CUM, on n'écartera pas la possibilité, un jour, de relier ce parc au vaste terrain de l'usine d'épuration des eaux usées. Cela, estime-t-on, donnerait une vocation éducative au parc de la Rivière-des-Prairies tout en sensibilisant davantage les montréalais à la protection de l'environnement.

L'été, les adeptes de plein air peuvent s'y promener en toute quiétude et y pique-niquer. Les cyclistes, eux, profitent de la piste

qui est le prolongement de celle du boulevard Guoin venant de l'ouest. L'hiver, bien qu'aucune piste ne soit balisée, les skieurs de fond s'y traquent, au hasard de leurs promenades, des sentiers.

En terminant, pour ceux qui ne le savaient pas: la rivière des Prairies tient son nom de monsieur des Prairies, l'un des compagnons de Champlain qui s'engagea dans cette rivière en 1610. Champlain, lui, y fit une expédition cinq ans plus tard, en 1615.

On se rend au parc régional de la Rivière-des-Prairies:

- en automobile par le boulevard Guoin;
- en autobus — et du courage — de la station de métro Henri-Bourassa avec le 48 puis le 42;
- et à bicyclette en empruntant la piste cyclable du boulevard Guoin.

ARTS ET SPECTACLES

Orchestre de chambre lyonnais

■ Cet après-midi à 14 h 30, l'Orchestre de chambre lyonnais, composé d'une trentaine de musiciens, interprétera Pavane pour une infante défunte, de Maurice Ravel, Danses pour harpe et orchestre à cordes de Claude Debussy, Concerto de guitare No. 2 de Francis Kleynjans et les deux suites de l'Arlésienne de Georges Bizet.

Quatuor baroque

■ Dans le cadre de l'activité «De Cartier à Cartier», la Maison de Sir George-Etienne Cartier, 458 est, Notre-Dame, organise tous les dimanches d'août, à 13 h 15 et à 15 h, des concerts d'époque présentés par le quatuor baroque Les Amériques. Au programme: des danses, des suites d'extraits d'opéra, des chansons et de la musique de chambre. Le répertoire est composé de musique d'ici, du Régime français, du Régime anglais et de l'époque de George-Etienne Cartier. Renseignements: 283-2282.

Matinée musicale

■ L'île des Moulins, à Terrebonne, invite le public à assister à divers spectacles en plein air, aujourd'hui. À 11 h 30, il y aura une matinée musicale avec François Bourassa, au piano. À 13 h 30 et 15 h 30, animation théâtrale «Tragédie à Terrebonne». Les intéressés peuvent aussi profiter des visites guidées offertes tous les jours de 10 h à 20 h, relatant l'histoire de ce premier centre pré-industriel de la région de Montréal. Tout au long de l'été, la galerie d'art présente les œuvres de divers artistes. Renseignements: 471-0619.

Concerts sur l'herbe

■ Les dimanches d'août, le public est convié à des concerts sur l'herbe dans les jardins de l'Octogone, 1080, avenue Dollard, à LaSalle. (En cas de pluie, les concerts seront présentés dans la salle multimedia). Aujourd'hui, à 14 h, cinq musiciens joueront des instruments à vent. Les jeunes pourront participer, avec les musiciens, à des jeux d'observation auditive.

Festival des voiles

■ Dans le cadre du Festival des voiles de Longueuil, l'Orchestre symphonique de la Monterégie présentera cet après-midi, à 16 h, le jeune pianiste de réputation internationale Alain Lefèvre, au parc St-Charles, à proximité du métro Longueuil (autobus 8, 28 ou 88). Il jouera avec l'Orchestre «Rhapsodie in Blue», de Georges Gershwin. Sous la direction de Jean-Pierre Brunet, les 60 musiciens de l'Orchestre interpréteront par ailleurs des extraits de valses de Strauss, le Bolero de Ravel et Carmen de Bizet. Renseignements: 646-3890.

EXPOSITIONS

Montréal en couleurs

■ Le musée du Château Ramezay, 280 est, rue Notre-Dame, présente jusqu'au 28 août une petite exposition intitulée «Montréal en couleurs, aquarelles du XIXe siècle». Les visiteurs peuvent voir une vingtaine d'aquarelles représentant des paysages et des bâtiments de Montréal peints principalement au XIXe siècle. James Duncan (1806-1881) est l'artiste le plus présent de l'exposition. Le musée est ouvert tous les jours de 10 h à 17 h. L'admission est de \$2 pour les adultes, \$1 pour l'âge d'or et \$,50 pour les enfants et les étudiants.

La vie de saint Dominique

■ Jusqu'au 15 août, les Peres Dominicains présentent une exposition intitulée «Gravures sur papier ibori» représentant la vie de saint Dominique, par Alain Carpentier, o.p., au Sanctuaire du Rosaire et de St-Jude, située à l'intersection des rues St-Denis et Duluth. Renseignements: 845-0285.

Visite commentée

■ Aujourd'hui, à 10 h 30, visite commentée d'une heure de l'exposition Paul-Émile Borduas, au Musée des beaux-arts de Montréal. Lieu de rencontre: l'accueil du musée, 1379 ouest, rue Sherbrooke. Tous les dimanches, par ailleurs, de 13 h à 16 h, jusqu'au 11 septembre, des animateurs seront présents dans la salle éducative Lismer. Les visiteurs, enfants et adultes, qui veulent découvrir les possibilités illimitées d'une surface blanche, en s'inspirant des œuvres de Paul-Émile Borduas, n'ont qu'à se procurer un laissez-passer à l'accueil du musée, une heure avant l'activité. Renseignements: 285-1600, poste 136.

Lithographies de Cocteau

■ Pour souligner le 25e anniversaire de la mort de Jean Cocteau, le Musée d'art contemporain de Montréal présente au Café, tout l'été, une quinzaine de lithographies de l'artiste, tirées de l'album Taureau et réalisées principalement en 1962 et 1963. Le musée, situé à la Cité du Havre, est ouvert du mardi au dimanche, de 10 h à 18 h. L'entrée est libre.

Émaux d'art

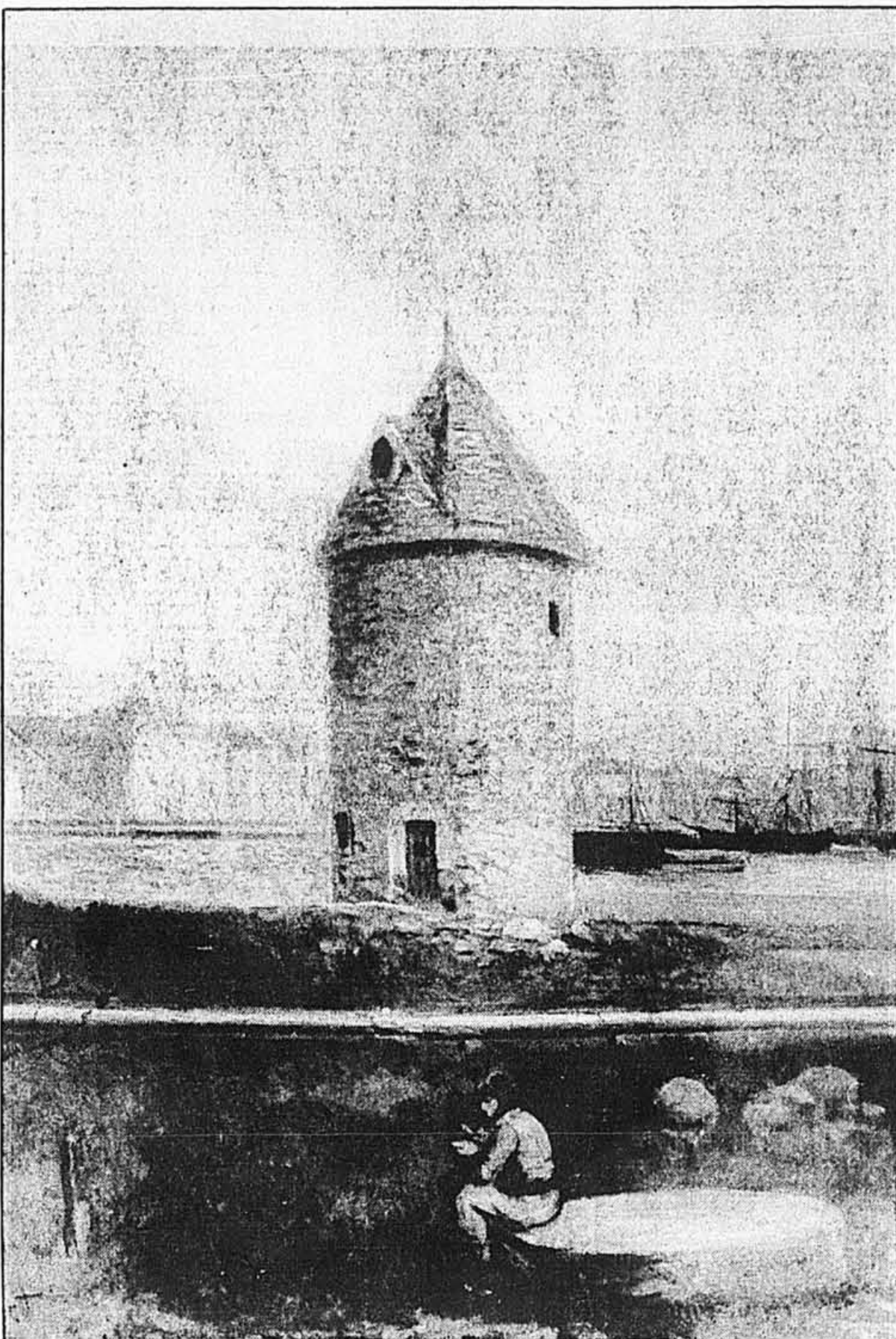
■ Le Musée des émaux d'art, 1417, rue du Fort, accueille les visiteurs le dimanche, de 12 h à 17 h. Un bon nombre de peintres-émailliers, parmi les plus chevronnés du Québec, y exposent leurs œuvres. L'entrée est gratuite. Renseignements: 935-3220.

Chez les sœurs

■ Les Sœurs de la Providence du Centre-Émilie-Gamelin se feront toujours un plaisir de faire visiter au public, sur rendez-vous, leur Musée de Mgr Ignace Bourget et de Mère Émilie-Gamelin, leur fondatrice, au 5655, rue de Salaberry, Montréal, 331-4810. L'entrée est gratuite. Durée: trois heures environ.

Village iroquois à Tracy

■ Jusqu'au 30 septembre, du mardi au dimanche, le Centre culturel de Tracy, sortie 181 de l'autoroute 30, présente l'exposition archéologique «Mandeville, un village iroquois à Tracy». On peut y voir des pipes, des poteries et des outils vieux de 500 ans, tirés du sol de Tracy. Un diaporama en couleurs rappelle les fouilles archéologiques et le mode de vie des Iroquois. L'entrée est gratuite.



Au Château Ramezay

Au Château Ramezay, les visiteurs peuvent admirer une vingtaine d'aquarelles représentant des paysages et des bâtiments de Montréal peints principalement au XIXe siècle. Voir les détails sous la rubrique Expositions, dans cette page.

PHOTO LA PRESSE

Les groupes peuvent se procurer des forfaits gratuits visite-piscine-pique-nique. Renseignements: 743-2785.

Papineau et son temps

■ La Maison de Sir George-Etienne Cartier, 458 est, Notre-Dame (angle Berr), présente jusqu'au 3 septembre une exposition créée par les Archives nationales du Canada et intitulée «Papineau et son temps». Cette dernière comprend 55 documents originaux illustrant les faits saillants de la vie de ce personnage controversé de l'histoire du Canada. Elle comprend également des peintures à l'huile, des lettres et des pétitions destinées au Parlement britannique, ainsi que l'affiche publiée en vue de son arrestation au début de la rébellion de 1837. L'entrée est libre. Renseignements: 283-2282.

PLEIN AIR

Sur la montagne

■ Le Centre de la montagne, organisme d'animation des activités sur le mont Royal, offre dans son unité mobile, qui sera au Lac aux Castors, un exposé intitulé «Ni vu ni connu», traitant des bibittes invisibles. C'est aujourd'hui de 13 h 30 à 17 h (c'est annulé en cas de pluie).

Au chalet du mont Royal, devant le belvédère, d'où la vue sur la ville, le fleuve, la rive sud et même les collines de la Monterégie est superbe par temps clair, on peut visiter tous les jours l'exposition qui a pour titre «Votre nature est en ville». Les visites autonomes se font entre 9 h et 17 h, et des activités animées y ont cours le dimanche et le samedi de 11 h à 17 h 30, et sur semaine de 11 h à midi et de 13 h à 16 h 30.

Le mont Saint-Bruno

■ Le personnel du parc du Mont-Saint-Bruno vous invite à participer à l'activité d'interprétation «Le mont Saint-Bruno, ses particularités» et à découvrir les innombrables richesses du parc. Pour y prendre part, il suffit de se rendre au vieux moulin, entre le lac Seigneurial et le lac du Moulin, cet après-midi (ou tous les dimanches après-midis de juillet et d'août), entre 13 h et 17 h. Renseignements: 653-7544.

Allons au champ

■ Le public est invité à participer à l'activité «Allons au champ», aujourd'hui, à 12 h 30 et 16 h, au parc des Îles-de-Boucherville, pour trouver des réponses aux nombreuses questions soulevées par la présence de champs dans le parc. Une fois au parc, c'est aussi possible de découvrir le milieu par soi-même. Six activités peuvent être faites en tout temps: «Je découvre le parc à bicyclette... ou à pied», «Les oiseaux du voisinage», «Je découvre un marais, un parc... en canot», «La faune et ses habitats», «Les nouvelles du parc» et «Les rallyes». Les brochures et les feuilles des rallyes sont disponibles au kiosque d'information à l'île Sainte-Marguerite. Renseignements: 873-2843.

Voir les bateaux

■ Tous les jours, on peut se rendre au

parc de la Côte-Sainte-Catherine et se baigner. On peut aussi admirer les énormes navires qui s'engagent dans l'écluse et que la force de l'eau fait monter ou descendre comme un simple bouchon. Le parc est à 20 minutes du centre-ville. On y accède via la 15 sud, puis par le chemin du bord de l'eau, après avoir emprunté la sortie 46, boulevard Salaberry.

CONFÉRENCES

La faune forestière et nous

■ Le Centre éducatif du Bois-de-Belle-Rivière invite le public à participer à une causerie intitulée «La faune forestière et nous», cet après-midi, à 14 h. Pour discuter de la responsabilité qui incombe à ceux qui veulent venir en aide à un animal sauvage mal en point. Le Centre est situé au 9009 de la route 148 à Sainte-Scholastique (sortie 35 de l'autoroute des Laurentides ou autoroute 640 vers Saint-Eustache puis route 148 ouest vers Lachute). Renseignements: 258-3433 ou 1-800-363-2589.

Les causes premières

■ Le Nouveau penser présente une conférence de Bernard Cantin D.S.D., intitulée «Les causes premières», ce matin, à 11 h, à la salle AM-50 du pavillon Hubert-Aquin de l'Université du Québec à Montréal (à l'intersection des rues St-Denis et St-Catherine, au métro Berru-UDAM). Entrée libre. Renseignements: 254-2951.

RELIGION ET SPIRITUALITÉ

Servir en ta présence

■ «Servir en ta présence» est le thème choisi cette année pour les neuf jours de prière et de réflexion qui ont lieu à l'Oratoire Saint-Joseph, jusqu'au 9 août. Au cours de cette période, un premier rassemblement aura lieu l'après-midi à 14 h pour les personnes handicapées ou malades. La célébration du soir se fera à 20 h et sera suivie chaque fois d'un spectacle gratuit en plein air, dans les jardins illuminés du chemin de la croix. «Le jeu de la Passion» d'Henri Cheon sera interprété par Pierre Auger, Line Lamarche, Hélène Pappathomas et François-Yves Séguin. Renseignements: 733-8211.

Musique à l'église

■ À l'Oratoire Saint-Joseph, les Petits chanteurs du Mont-Royal, sous la direction de M. Gilbert Patenaude, interprètent la messe «Missa Gregoriana» d'Alfred Toepfer, à 11 h. À l'offertoire, ils chantent le motet «Christus Vincit» de Mathieu Gasconne. À 15 h, récital de l'organiste Raymond Daveluy. L'entrée est gratuite. Renseignements: 733-8211.

■ À la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, boulevard René-Levesque, le Chœur polyphonique de Montréal, sous la direction de Mme Renee O'Dwyer, assure le chant liturgique à la messe de 11 h. À l'orgue, Helene Dugal.

che, à 8 h 45, à l'église Sainte-Cunegonde, 2461 ouest, rue Saint-Jacques (station de métro Lionel-Groulx). Renseignements: l'abbé Yves Normandin, 937-3812.

Café chrétien

■ Le Café Chrétien de Longueuil, 1048 ouest, boulevard Cure-Poirier, à Longueuil, est ouvert le jeudi à 19 h 30, pour un partage, le vendredi pour un témoignage, le samedi pour un chanoine, et le dimanche, pour une messe célébrée à 20 h. Tous sont les bienvenus et l'entrée est gratuite. Renseignements: 651-3999.

DIVERS

Les 1 000 visages

■ De Terre des Hommes
■ L'île Notre-Dame prendra aujourd'hui les couleurs d'une vingtaine de pays et redéfinira le rendez-vous des hommes et des femmes de la terre. Sur la scène du Théâtre des lilas, on pourra y voir gratuitement des spectacles présentés par 17 groupes folkloriques. Les spectacles dureront une trentaine de minutes et seront présentés presque sans interruption de 12 h à 17 h.

Plus d'une cinquantaine d'artistes peintres et dessinateurs professionnels et amateurs participeront par ailleurs à un concours de peintures et de dessins. Le public pourra découvrir le talent de ces artistes de 10 h à 16 h, et voter pour l'oeuvre de son choix. Les bulletins de vote seront disponibles aux ponts du Cosmos et de la Concorde. Un énorme barbecue auquel la population est invitée clôturera la fin de semaine, à 16 h, sur la plaine de jeux de l'île Notre-Dame. Renseignements: 872-6093.

Festival multiculturel

■ Le 11ème Festival annuel multiculturel de Côte-des-Neiges aura lieu aujourd'hui de 12 h à 22 h, au parc Van Horne, situé à l'intersection des rues Van Horne et Westbury. Il y aura des spectacles de musique (jazz, reggae, rock des années 60, musique traditionnelle écossaise et irlandaise) et de danses (africaines, colombiennes, israéliennes), des jeux pour enfants, une kermesse pour adolescents et des amuseurs publics. Des représentants de divers groupes communautaires et ethniques seront sur place, dans des kiosques, et répondront aux questions.

Journée tropicale

■ Le Café-jeunesse multiculturel de Montréal-Nord, en collaboration avec la ville de Montréal-Nord, organise diverses activités aujourd'hui. De 16 h à 23 h, au parc Aime-Leonard (4975 est Gouin), plusieurs groupes seront présents dans des kiosques d'information pour répondre aux questions. Des jeux seront organisés. Il y aura des tournois de bocce et de dames. On pourra également voir des groupes folkloriques et écouter l'ensemble Kenny Wilson Band, qui invitera le public à danser. Renseignements: 324-8112.

Festival de la rue

■ Lors du Festival de la rue sur la rue

Jeanne-Mance (entre Milton et Avenue des Pins), la Société d'aménagement St-Louis présentera publiquement le plan de transformation de l'immeuble de l'école Strathearn en Centre communautaire et interculturel pour le secteur St-Louis. Il y aura également des spectacles gratuits, des kiosques d'information et une vente de garage géante. Le festival débutera à 11 h et se terminera vers 21 h.

Anciennes Citroëns

■ Dans le cadre du 14ème Grand concours annuel d'élégance, qui réunira aujourd'hui plus de 250 voitures anciennes au Parc des Rapides, à LaSalle (sur le boulevard LaSalle, au coin de la rue Gagné), on pourra voir notamment 50 anciennes Citroëns. Ces voitures peuvent être admirées dès 13 h. L'entrée est libre.

La caverne de Saint-Léonard

■ Le Service du développement communautaire de Saint-Léonard invite la population à venir visiter la caverne de Saint-Léonard, située en plein cœur du parc Pie-XXI, aujourd'hui, de 9 h à 18 h. L'entrée est gratuite pour les résidents de Saint-Léonard et coûte \$2 à ceux qui ne demeurent pas dans la ville. Renseignements:

Jardin japonais

■ Au Jardin botanique, les visiteurs peuvent admirer le magnifique jardin japonais de deux hectares et demi, qui a été inauguré le 28 juin. Conçu par M. Ken Nakajima, c'est le premier jardin japonais aménagé dans l'Est du Canada. On y vient pour méditer et pour sentir la beauté de la terre, de l'eau, des plantes et des différents éléments architecturaux qui le composent. Deux cents carpes Koi vivent dans l'étang. Deux cents pavillons d'été appelés «Soan» et «Sukiya» permettent aux gens de s'arrêter et de se recueillir. Le jardin japonais, qui est extérieur, est ouvert de l'aube jusqu'au crépuscule et est visité gratuitement. Les serres, toutefois, sont ouvertes de 9 h à 19 h 30. Le coût, pour les visiter: \$3 pour les adultes et \$1,50 pour les enfants, les personnes handicapées et les personnes âgées.

Au Centre de la nature

■ La Société d'horticulture et d'écologie de Laval offre gratuitement des visites guidées des jardins du Centre de la nature, tout l'été, le samedi et le dimanche, à 13 h 30. Ces visites sont offertes à des personnes seules et à des groupes. Réservation: 681-4824.

L'âme d'un archéologue

■ Le Parc archéologique de la Pointe du buisson, 333 Emond, à Melocheville, invite tous ceux qui ont l'âme d'un fouilleur, d'un détective ou d'un archéologue, à participer au Jeu archéologique Soleil-Alcan, jusqu'au 4 septembre. Pas besoin de se salir les mains. Ce jeu-questionnaire pour toute la famille peut se faire soit par le biais d'une visite commentée ou simplement lors d'une promenade dans les sentiers et à travers les installations du parc. Des prix peuvent être gagnés. Les intéressés peuvent également voir un petit camp de pêche iroquois avec une hutte recouverte d'écorce et plusieurs outils. Tous les dimanches, il y a des démonstrations de tailles d'outils en pierre et des visites commentées expliquant les raisons de la venue des Iroquois sur le site. Renseignements: (514) 429-7857.

Reconstitution historique

■ Toutes les fins de semaine de juillet et d'août, des activités sont organisées au Parc historique Pointe-du-Moulin, 2500, boulevard Don-Quichotte, à l'île Perrot. Les visiteurs pourront voir aujourd'hui comment les colons s'y prenaient, l'automne, pour filer de la laine, travailler le lin et faire de la teinture à l'aide de plantes. Des comédiens en costume d'époque et des marionnettes géantes personnifiant entre autres le seigneur, le meunier et le cure, présenteront des jeux théâtraux basés sur des traditions et des données historiques. Ils compléteront les activités d'interprétation. Pour s'y rendre, il faut prendre l'autoroute 20 jusqu'à l'île-Perrot et tourner sur le boulevard Don-Quichotte. Le parc est situé à l'extrémité. Jusqu'au 5 septembre, le site est ouvert tous les jours, de 9 h jusqu'au coucher du soleil. Jusqu'au 28 août, il y a des visites guidées, le lundi, de 12 h 30 à 18 h, le mardi, mercredi, jeudi et vendredi, de 10 h à 18 h, et le samedi et dimanche, de 10 h à 20 h. Renseignements: (514) 453-5936.

L'histoire de nos gares

■ Différentes activités sont organisées cet été au centre d'interprétation du Parc historique national Sir-Wilfrid-Laurier, ville des Laurentides (angle des routes 158 et 337). Aujourd'hui, des spécialistes de la miniaturisation et un expert en histoire des chemins de fer animeront une discussion qui portera sur le thème «l'histoire de nos gares». Jusqu'au 10 octobre, par ailleurs, on peut voir l'exposition «Laurier dans la mémoire collective» dans la maison historique du parc. Des objets et des souvenirs rappelant la popularité de l'homme politique et son époque y sont rassemblés. La maison historique est ouverte tous les jours de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h. Toutes les activités sont gratuites. Renseignements: (514) 439-3702.

Confection de masques

■ L'équipe d'interprétation du Parc historique national de Coteau-du-lac organise aujourd'hui une journée spéciale pour les enfants. De 13 h à 16 h 30, il y aura des jeux et des activités éducatives. Les jeunes devraient être sur place dès 13 h pour être présents lorsque les groupes seront formés. Au cours de l'après-midi, ils participeront à l'atelier de fabrication de masques animé par la troupe «La masquerie». Chaque enfant repartira avec son masque. Renseignements: (514) 763-5631.

Journée des patriotes

■ Au Parc historique national du Fort-Chambly, de 11 h à 21 h, la journée sera consacrée à la commémoration des rébellions de 1837 et 1838. À 11 h, une messe sera célébrée à l'église du Très-Saint-Coeur-de-Marie, à Chambly. À 12 h 30, il y aura un pique-nique et une assemblée générale secrète en compagnie de l'illustrateur Louis-Joseph Papineau. À 13 h, des équipes participeront à un jeu-questionnaire sur les rébellions. À 14 h et 16 h, il y aura présentation du costume de patriotes et discussion sur la vie quotidienne des patriotes, le rôle des femmes et les circonstances entourant le boycott de 1837. À 19 h, l'historien Jacques Lacoursière donnera une conférence. Renseignements: (514) 658-1585.

La nature sur pellicule

■ Dans le cadre de son Estival, le parc régional de la Rivière-du-Nord organise des activités à caractère écologique, culturel et historique toutes les fins de semaine, au Pavillon Marie-Victorin de Saint-Jérôme. Le thème développé, aujourd'hui, sera «L'écologie et la photographie». Il y aura notamment une exposition de photos sur la nature, des kiosques sur l'environnement et la nature et des jeux écologiques. Georges Brossard, directeur de l'Insectarium de Montréal, sera sur place avec une partie de sa collection d'insectes. Des randonnées en interprétation de la nature sont prévues l'après-midi avec des naturalistes. Pour s'y rendre, empruntez la sortie 45 de l'autoroute des Laurentides. Renseignements: 431-1676.

RÉUNIONS ET RENCONTRES

Souper dansant

■ Fidéle à son habitude, Spirale-Amitté, association sans but lucratif pour personnes seules, organise aujourd'hui, un souper dansant au restaurant La forge, à 18 h 30. Diverses activités sont planifiées pour les autres jours de la semaine. Renseignements (répondeur): 381-6971.

L'amour au rendez-vous

■ L'amour au rendez-vous est une façon fraîche et spontanée de rencontrer des gens âgés de 25 à 45 ans. Pendant que six personnes tentent de se découvrir sur scène, les autres les encouragent à choisir le partenaire qui leur convient. Les inscriptions au jeu et au vidéo rencontre sont gratuites durant l'été. Les soirées d'information et de rencontre ont lieu les vendredis et les dimanches, après 18 h. Renseignements: 844-7976.

JEUX ET SPORTS

Jeu de jacquet

■ Les amateurs du jeu de backgammon (jacquet) peuvent participer à un tournoi tous les dimanches (entrée gratuite et remise de prix aux gagnants). La Ligue de backgammon, 4381, rue Saint-Denis, offre des cours le lundi. Renseignements: Daniel Labrosse, 845-9896.

Activités en souvenir des détenus morts dans les prisons

Presse Canadienne

■ Comme à chaque année, le 10 août, la Fédération québécoise pour la justice organise les activités pour commémorer la mort de détenus en prison.

Le jour du 10 août a été choisi parce que c'est à cette date, en 1974, qu'est décédé Edward Nalon au pénitencier Milhaven, en Ontario. Ce décès avait été à l'origine d'un mouvement de protestation de la part des détenus contre leurs conditions de vie à l'intérieur des pénitenciers fédéraux.

Selon la Fédération québécoise pour la justice, il y aurait eu 31 suicides dans les prisons canadiennes en 1984 et 35 en 1985, «sans compter ceux des postes de police».

Il y a au Québec 13 pénitenciers fédéraux et 30 prisons provinciales. Au Canada: 63 pénitenciers fédéraux et 178 établissements provinciaux. Plus de 27 000 personnes vivent dans ces prisons.

Après la célébration, les gens se rendront en autobus, au pénitencier Laval. Ils déposeront solennellement des gerbes de fleurs devant le monument aux morts, situé au pénitencier même.

La journée du 10 août ne se limite pas au Québec: elle